

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! — NOTRE LANGUE

J.-N. JUTRAS, Administrateur

[illegible] Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 30 octobre, 1929 — No 34

UN GRAND DEUIL POUR L'OUEST

Il a passé en faisant le bien --

Sa Grandeur Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu n'est plus... L'ange de la mort l'a touché de son aile et a emporté au ciel sa grande âme d'éducateur-né, de prêtre zélé et d'archevêque [illegible].

Le glas s'est égrené de tous les clochers portant la douleur dans le cœur des [illegible] catholiques et [illegible] étrangères. [illegible] défile [illegible] devant les restes vénérés de l'homme au grand cœur. À travers cette foule, il y a un cardinal, un délégué apostolique, des évêques, des prêtres, des monsignori, des religieux, des avocats, des notaires, des médecins, bref, des représentants de toutes les classes de la société. Tous se pressent vers la dépouille mortelle de celui qui ne fit [illegible] de distinction et qui [illegible] de grandeur d'âme et d'[illegible] de tendresse pour se faire tout à tous et se concilier la confiance des petits comme des grands, des simples paysans comme des hauts dignitaires.

[illegible]

Monseigneur Mathieu était un patriote, issu d'une famille d'humble condition, mais d'une grande richesse morale [illegible] Dieu. Il emporta de son séjour au foyer un amour profond des traditions françaises et de sa chère ville natale de Québec. [illegible]

Point n'est [illegible] que celle de Mgr Langevin, point [illegible] de démonstrations publiques [illegible] circonstances extraordinaires. [illegible] de la cause religieuse et française de l'Ouest. Une partie de son œuvre, peut-être la plus importante de sa vie, demeurera inconnue au grand public [illegible]. Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. [illegible] Sa Grandeur Monseigneur Mathieu. [illegible]

[illegible]

Feu Sa Grandeur Monseigneur Mathieu

[illegible]

S. G. Mgr. Mathieu est décédé

Derniers moments—Dépouille mortelle à l'hôpital—Funérailles jeudi—S. Ex. le Délégué Apostolique célébrant—Oraison funèbre—en français, S. Em. le Cardinal Rouleau—en anglais, S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg—nombreux évêques—

Monseigneur Mathieu est mort. Le vénérable chef de l'archidiocèse de Régina s'est éteint [illegible] à l'hôpital des Sœurs Grises de la Capitale, samedi soir, à six heures 25. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[illegible]

TELEGRAMME de Son Ex. Mgr Cassulo

[illegible]

Condoléances

S. H. W.-H. NEWLANDS, LIEUT.-GOUV. de la PROVINCE

[illegible]

M. LE JUGE W.-M. MARTIN

[illegible]

(Suite à la page 2)

Condoléances...

(Suite de la première page)

population, et avec ce grand objet en vue, il a toujours conseillé et pratiqué la modération.

Ses amis se comptaient dans toutes les classes de la société et sa mort sera pleurée de tous. Le résultat de son travail et de son influence aura son effet dans cette province pendant de longues années.

HON. CHARLES-A. DUNNING
(Ministre des Chemins de fer et des canaux.)

Un tribut au "canadianisme large et tolérant" de feu Mgr Mathieu de Régina, Sask., fut payé ce soir par l'honorable Charles-A. Dunning, ministre des Chemins de fer.

"Possédant un canadianisme large et tolérant, son influence fut toujours déployée pour le bien. Quoique je ne sois pas de sa croyance de sa foi, j'ai apprécié avec reconnaissance son amitié, et je regrette profondément le trépas d'un grand Canadien."

LIEUT.-COL. JAMES McARA,
Maire de Régina.

J'avais une profond regret à celui des citoyens de Régina et de la Saskatchewan, ainsi de tout le Dominion à l'occasion du trépas de Mgr Mathieu. Pour ceux d'entre nous qui avons eu le privilège de connaître ce grand chef se plein de bonté, nous ne pouvons que ressentir la perte d'un ami intime; cet homme dont la vie au milieu de nous a été dépensée à édifier un esprit d'amour ... à la terre ... [illegible]

L'œuvre de sa vie dans le Dominion et plus tard dans notre cité et dans cette province, restera comme un témoignage durable de la mémoire de celui dont on peut dire en vérité qu'il aima le Canada et son peuple.

H. FUSTACE GARDINER
(Représentant ... de la Saskatchewan)

C'est avec un profond regret que j'apprends la mort de S. G. Mgr Mathieu. Mes rapports personnels avec lui avant qu'il fût obligé de se retirer à l'hôpital furent seulement dans des occasions officielles. Mon appréciation des services merveilleux qu'il a rendus au Régina, à la province et à l'Église est donc fondée sur des faits universellement connus, mais elle n'en est pas pour cela moins sincère.

Après qu'il fut entré à l'hôpital, je me suis offert le privilège de le rencontrer davantage, et je puis comprendre parfaitement pourquoi un homme d'un caractère si aimable, d'un esprit si large et si profondément chrétien, a pu avoir une si grande influence pour le bien sur tous ceux qui ont eu le bonheur de jouir de son amitié depuis leur tendre jeunesse, comme c'est le cas pour plusieurs hommes d'État canadiens.

Même ceux d'entre nous qui ... Dieu sous des formes différentes de celles de son Église, nous ne pouvions pas demeurer quelques instants en sa présence pendant sa maladie, sans voir comme il approchait sans peur et sans révolte le but d'une vie bien dépensée, et avec une foi qui inspirait une plus grande confiance en l'humanité, en la chrétienté et en la Divinité. Il a rempli, en cette Saskatchewan qui, avec ses races et ses croyances diverses, marche vers un esprit civique commun et une foi commune, ... il a rempli une place que seul un saint prince de paix peut remplir, laissant derrière lui un exemple digne d'émulation.

J.-M. UHRICH, M. D.,
Ex-ministre de la Santé

Bien que la fin fût clairement prévue depuis plusieurs jours, la mort de S. G. Mgr Mathieu m'a vivement frappé. Ayant eu le privilège distingué de son amitié pendant plusieurs années, je puis dire sans hésitation que sa vie fut un... absolument exemple d'espérance, un exemple de charité en pensée et en action. Bien plus dans tous des langues, il était le ... d'un ... Toujours il prêcha l'exemple de l'unité canadienne et de la bonne volonté nationale, un esprit civique et national plus large pour les peuples de toutes races et de toutes croyances. La Saskatchewan ... tout le Canada ... ressentira la perte de son Mathieu; Régina, celle de son grand archevêque.

JAMES GRASSICK,
(Membre de l'Assemblée législative pour Régina; ex-maire de Régina)

La ville de Régina vient de subir une lourde perte par la mort de Mgr Mathieu. C'était un gentilhomme chrétien extrêmement courtois et sa douce présence sera grandement regrettée par tous les citoyens qui ont eu le bonheur de l'approcher.

FRANK-N. DARKE, Ex-M. P.

Par le départ de Mgr Mathieu, Régina perd un citoyen qui, par sa vie de dévouement et de bonté, s'était rendu cher non seulement aux membres de son Église, mais à tous ceux qu'il approchait. Mgr Mathieu a aimé et servi le Canada avec grande ferveur, et si nous ne sommes pas tous d'accord avec lui sur certaines questions, nous ne pouvions qu'admirer sa conviction sincère. De tels hommes se rencontrent trop peu souvent dans quelque société que ce soit.

Le Ven. ARCHIDIACRE DAVIDSON
(Recteur de Saint-Paul)

Avant de commencer son sermon, dimanche matin, l'archidiacre Davidson annonça aux fidèles de l'Église Saint-Paul la mort de Mgr Mathieu et se dit convaincu du désir de ses ouailles de transmettre par lui leurs sympathies et leur regret à l'occasion d'une perte telle que toute la société ressentirait le départ d'un homme qui avait été un si grand citoyen et un chrétien au grand cœur.

Il fut un grand citoyen du Canada et un grand citoyen de l'Empire et c'est pour cette raison qu'il fut honoré par son souverain. Comme tout Canadien ... il comprit que lorsque leurs ancêtres acceptèrent les lois anglaises, ils furent traités généreusement et qu'ils étaient beaucoup plus certains de conserver leurs privilèges dans les circonstances présentes que dans le cas où le Canada cesserait de faire partie de l'Empire britannique.

Tous ceux qui l'ont connu admettront qu'il fut un chrétien au grand cœur, étendant à tous ses sympathies, et généreux dans son appréciation des travaux de ceux dont les idées différaient grandement des siennes.

Il s'élève parmi que par-dessus les barrières qui séparent les chrétiens, il y a un commun respect pour le même Sauveur et un désir commun de servir l'humanité en Son nom.

LE REV. SAMUEL FARLEY
(Pasteur de la Première Église presbytérienne, Régina.)

C'est avec regret que j'ai appris la mort d'un des citoyens les plus chrétiens qu'il m'ait été donné de connaître. Je sympathise profondément avec la grande Église qu'il gouvernait, à l'occasion du départ d'un distingué citoyen et homme d'Église.

LE REV. DR A.-J. TUFTS
(United Church)

Le départ de Mgr Mathieu à un âge mûr et après toute une vie dépensée au service de l'Église chrétienne, mérite bien une attention spéciale de la part de l'Église-Unie de la Saskatchewan.

Mgr Mathieu fut toujours un gentilhomme gracieux envers tous ceux qui eurent affaire avec lui. Il fut toujours bien vu et l'étendard de l'honnêteté parmi ses amis et au sein de la société.

Sa loyauté intense envers l'Église Catholique Romaine ne l'empêchait pas d'apprécier la valeur et la force des autres Églises. Son plus grand chagrin était tout ce qui aurait pu porter préjudice au royaume de Dieu.

Le Dr Strong se joint à moi dans ce trop bref tribut.

D.-J. THOM, K. C.,
(Président du "Canadian Club" de Régina.)

La mort de Mgr Mathieu nous enlève un homme qui fut un facteur réel dans la vie du Canada. Le rencontrer, c'était être impressionné par sa dignité, son urbanité, son amabilité amicale; et de plus, on ne pouvait s'empêcher de sentir la force irrésistible d'un caractère bien trempé.

On ne peut s'empêcher d'admirer la dévotion qu'il porta envers deux choses surtout, à travers toutes ses autres occupations: son pays et son Église.

Sa résignation patiente et héroïque au cours de ses souffrances et de sa faiblesse physique pendant toute l'année passée, ont mis en lumière son courage et sa force de caractère.

Tous les citoyens, sans distinction de croyances, présenteront à l'Église catholique romaine et aux collègues de l'archevêque défunt leur sympathies à l'occasion de cette grande perte.

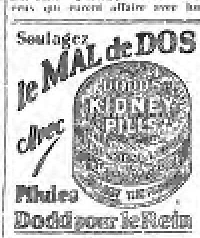
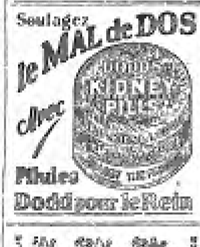
W.-M. GRAHAM
Commissaire des Affaires indiennes

La mort de Mgr Mathieu m'a vivement frappé, bien que l'on sût qu'il fût malade depuis deux longues années, pendant lesquelles je lui rendis visite assez fréquemment. Je le retrouvais toujours joyeux, et intéressé dans le bonheur des autres. Nos conversations se portaient souvent sur la question des Indiens, car il leur portait un grand intérêt et était toujours prêt à aider à rendre leur sort meilleur. Il les visitait souvent dans les réserves et les écoles industrielles.

La mort de cet homme de bien qui portait toujours au prochain, sera une grande perte non seulement pour un grand nombre de blancs, mais aussi pour les Peaux-Rouges.

Biographie

Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu, D.D., C.M.G., naquit le 24 décembre 1853 à Saint-Roch de Québec, du mariage de Joseph Mathieu avec Marguerite Laroche. Il fit ses études au Séminaire de sa ville natale. Pendant qu'il était séminariste, il fut successivement professeur de rhétorique et assistant-procureur au Petit Séminaire. Ayant obtenu le doctorat en théologie de l'Université Laval, il fut ordonné prêtre le 2 juin 1878, dans la basilique de Québec, par Son Éminence le cardinal Taschereau, et nommé professeur de philosophie à la même université (1878-1882). Il alla ensuite étudier une année à Rome et revint en 1882 avec les titres de docteur en philosophie et de docteur de l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin. À son retour, il reprit la chaire de philosophie à l'Université et ne cessa plus jusqu'à 1911 d'enseigner cette science fondamentale (1883-1911). En 1886 le professeur de philosophie fut nommé préfet des études et en 1888 directeur des élèves, poste qu'il occupa durant onze années. En 1899, la confiance des membres du Conseil du Séminaire de Québec le nommait recteur de l'Université Laval. Pendant neuf années consécutives Monseigneur fut à la tête de la grande institution nationale canadienne-française et apporta, dans l'exercice de ces hautes fonctions, toutes les qualités qui de l'humble professeur de cinquième l'ont fait monter jusqu'à l'épiscopat. Jamais il n'eut d'autre ambition que celle de faire du bien aux âmes. En 1902, lors des fêtes du cinquantenaire de la fondation de l'Université Laval, Léon XIII nomma M. l'abbé Mathieu protonotaire apostolique "ad instar." Édouard VII avait, lui aussi, tenu à reconnaître ses éminents services. Lors de la visite du duc et de la duchesse d'York, le roi et la reine actuels d'Angleterre, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, le nouvel évêque fut créé Compagnon de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. Il fit les honneurs de l'Université et de la villa du Séminaire aux hôtes royaux. Pendant le trajet en automobile au Petit-Cap, passant devant la maison d'une de ses sœurs, il la présenta à celui qui est aujourd'hui Georges V. Celui-ci voulut bien descendre de l'auto pour saluer cette dame et sa famille et lui adresser d'aimables paroles. Monseigneur Mathieu est aussi Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Instruction publique. En 1885, il reçut le titre de maître ès-Arts de l'Université Laval. Le 28 juillet 1911, il recevait ses bulles d'évêque de Régina. Le 5 novembre suivant, il était sacré à Québec par Monseigneur Bégin, et, le 23 du même mois, il était intronisé dans sa ville épiscopale. Quatre ans plus tard, le 9 décembre 1915, il devenait, par la grâce du Saint-Siège, archevêque de Régina.



La "Ruche Écolière"

Le troisième numéro de "La Ruche Écolière" — 15 octobre — qui vient de nous arriver marque un nouveau progrès. C'est vraiment le magazine idéal pour la jeunesse.

Remarquons tout d'abord au frontispice une belle scène en couleurs: "L'automne dans la forêt canadienne." On y trouve aussi une belle histoire canadienne: "Un exploit peu connu de Madeleine de Verchères"; une chanson et la suite des aventures réjouissantes de Bambocio et Bambocia.

Après quoi, un peu de sérieux avec la chronique des Avant-gardes de l'A. C. J. C.; une fable illustrée de La Fontaine et un nouveau chapitre de l'histoire de la race franco-américaine.

Voilà maintenant, dans la chronique: "Les belles histoires de partout"; Les aventures de Catherine, puis, dans la chronique: "À travers le monde: l'histoire d'un naufrage.

On trouvera aussi la suite du beau roman de Léon Ville: "Les chercheurs d'or canadiens."

Remarquons aussi l'intéressant "Courrier de Reine-Abeille", la "Chronique des ruches", le tour des "Sociétés de Ruche" fondées un peu partout à travers le Canada avec l'annonce des concours.

Le tout se termine par des jeux de bons mots.

Au total, 32 pages abondamment illustrées en couleurs.

Nous rappelons que l'abonnement à "La Ruche Écolière" est de $2.00 par année. Un numéro, cinq sous. Prix spéciaux aux collèges et couvents.

Adresse: RUCHE ÉCOLIÈRE, 30, rue Stirling, Montréal

La Toussaint

Il est une foule innombrable de saints que l'Eglise n'a point placés sur les autels et que le monde n'a point remarqués. Ils remplissaient leurs devoirs d'état, ils priaient, ils travaillaient, ils se récréaient honnêtement. Ils avaient du temps pour Dieu, pour leur âme, pour leurs affaires, pour leur famille et pour leurs amis; ils semblaient vivre comme tous les autres.

Ils sont morts, et leurs noms ont été bientôt effacés dans la mémoire des hommes, mais non dans celle de Dieu, qui les a admis dans ses tabernacles éternels pour un bonheur qui durera toujours.

Des millions de saints ont ainsi vécu: c'est cette foule innombrable dont parle saint Jean dans son Apocalypse: "J'ai vu une grande foule, innombrable, de toute tribu, de tout peuple, de toute nation." C'est surtout pour vénérer ces saints inconnus que la grande solennité de ce jour a été instituée.

L'Eglise veut nous rappeler, par cette fête, que tous ces habitants du ciel ont vécu comme nous pouvons vivre. Elle semble nous dire: "Non, il n'est pas vrai que la sainteté soit difficile à pratiquer; elle n'est point incompatible avec les devoirs des pères et des mères de famille, des commerçants, des travailleurs, des ouvriers, elle n'exige pas toujours des vertus, des privations héroïques, comme on en trouve dans la vie de quelques saints plus grands."

Tous nous comprenons cela, et disons avec saint Augustin: "Pourquoi ne pourrais-je pas être saint, puisque des hommes, des femmes, des enfants comme moi l'ont été?"

Par cette fête, l'Eglise veut aussi nous rappeler que même pour la vie présente, la conduite conforme aux lois de Dieu est le meilleur parti à prendre. Vivre de façon à mériter le ciel, c'est éviter bien des maux, bien des peines, bien des malheurs qui frappent ceux qui s'abandonnent à leurs passions. Vivre de façon à mériter le ciel, c'est s'assurer bien des consolations, bien des énergies pour les épreuves inévitables de l'existence.

La sainteté est utile à tout, car elle a les promesses de la vie présente et celles de la vie future.

Un hôpital catholique à Russell, Man.

Au cours d'une visite à Russell, Man., l'été dernier, S. G. Mgr Sinnott avait été approché par le maire Nelson et un groupe de citoyens, au sujet de la fondation d'un hôpital de soeurs dans cette localité. Mgr l'Archevêque a réussi à obtenir les services des Soeurs Bénédictines d'Arborg pour prendre charge de l'institution, qui sera ouverte le 1er novembre et portera le nom d'Hôpital du Sacré-Coeur. Le nouvel hôpital desservira un territoire étendu et assez bien peuplé.

SAINT-JEAN, N. B. — Mgr John Walsh, prélat de Sa Sainteté, curé de la Sainte-Trinité depuis 37 ans, est décédé en cette ville, après une brève maladie. Il était âgé de 71 ans.

Ordonnance

La communication que Nous avons la grande joie de vous faire aujourd'hui vous sera certainement très agréable à vous aussi. Elle concerne la cause de béatification du serviteur de Dieu, Mgr Vital-Justin GRANDIN, de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et premier évêque de Saint-Albert, né dans le diocèse du Mans (France), le 8 février 1829, et mort en odeur de sainteté à Saint-Albert, le 3 juin 1902.

Déjà en 1914, Mgr Emile Legal, coadjuteur et successeur du serviteur de Dieu avait, dans son admiration et sa piété pour le vénéré défunt, commencé à recueillir des documents utiles au procès canonique, avec l'intention de les compléter le plus tôt possible par des dépositions en due forme devant un tribunal régulièrement constitué. Mais d'autres préoccupations graves ne lui laissèrent pas la consolation de réaliser ses plans.

Des circonstances plus favorables Nous permettent d'espérer qu'avant longtemps, il nous sera donné, à Nous qui sommes animés du même désir de travailler à la glorification de ce vénéré prédécesseur, de prendre en main ce travail important et dont le résultat promet de devenir si glorieux pour l'Eglise toute entière, et tout particulièrement pour notre bien-aimée Eglise de l'Alberta, pour la France, le pays de son origine, pour notre Canada tout entier et pour la famille religieuse des Oblats de Marie Immaculée.

Cette année du centenaire de la naissance de Mgr Grandin, de si sainte mémoire, semble ajouter un motif de plus à tous ceux qui Nous incitent par ailleurs à cette noble entreprise.

En attendant que nous puissions commencer le procès informatif sur la renommée de sainteté de vie, des vertus et des miracles du serviteur de Dieu, voulant obéir exactement aux prescriptions du Saint-Siège concernant les écrits de ceux dont on espère la béatification, en conformité avec les canons 2042 à 2048 du Code de Droit canonique:

Article I. — Nous ordonnons par les présentes la recherche des écrits du serviteur de Dieu, Vital-Justin Grandin, O. M. I., et premier évêque de Saint-Albert.

Art. II. — Nous rappelons qu'aux termes du Droit canonique, il faut entendre par "écrits" non seulement les autographes, mais tous les textes dictés ou imprimés, qui ont pour auteur le serviteur de Dieu; qu'en outre il y a pour les fidèles obligation grave de nous remettre les écrits en question.

Art. III. — Les écrits du serviteur de Dieu devront être déposés au secrétaire de la cause, le Révérend Michael O'Neill, au 9918, 110e rue, dans un délai de trois mois, à dater du 15 octobre 1929.

Les possesseurs de ces écrits qui seraient heureux de conserver les originaux, devront néanmoins les présenter, afin qu'il en soit fait copie authentique.

Art. IV. — Aux fidèles qui auraient quelque déposition à faire pour ou contre la sainteté de vie, des vertus ou des miracles du serviteur de Dieu, Nous rappelons aussi l'obligation grave que leur fait le canon 2023 du Droit canonique, de demander à être entendus comme témoins, et s'ils ne sont pas cités devant le tribunal ecclésiastique, d'adresser leurs observations à Mgr McGuigan, Notre Vicaire général, qui sera le promoteur de la Foi dans cette cause. (Adresse: St. Joseph's Seminary, Edmonton, Alberta).

Art. V. — Et sera la présente ordonnance publiée dans le "Western Catholic" et la "Survivance" et lue dans toutes les églises et chapelles de Notre archidiocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Edmonton, dans Notre palais archiépiscopal, sous Notre seing, le sceau de nos armes et le seing du secrétaire de Notre archevêché, ce troisième jour de septembre de l'an de grâce 1929.

† HENRY JOSEPH,
Archevêque d'Edmonton.

Par mandement de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque,

Michael O'NEILL,
secrétaire.

Histoire

M. l'abbé Clovis Rondeau

La sécheresse qui sévit actuellement dans l'Ouest n'a pas uniquement le don de tarir les sources et de ravager les moissons; voilà qu'elle a mis mon encrier presqu'à sec. Hâtons-nous d'utiliser ce qu'il en reste pour dire aux lecteurs du "Patriote" le plaisir que nous a causé la dernière visite de M. l'abbé Clovis Rondeau et le bon souvenir que la région de Willow-Bunch a conservé de lui.

Son passage nous retrace en mémoire toute une période de vie religieuse et nationale, active et féconde, dont il fut certes l'un des principaux artisans. C'était en juillet 1917, que nous eûmes le plaisir de le rencontrer pour la première fois, et l'impression heureuse qui nous en est restée a survécu à douze ans de soucis et de travaux.

M. l'abbé Rondeau fut toute sa vie un travailleur et un modeste, et il semble avoir pris pour devise le proverbe bien connu: "Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien." Pour le lecteur, qui ne l'a pas connu, c'est un homme brun, de taille moyenne, qui ne parle qu'à son tour, mais qui tout de même aime à rire et à causer. Aux heures de délassement, si la conversation devient piquante, il s'anime, ses yeux deviennent brillants et on dirait qu'il entre dans l'à propos d'une façon plutôt timide. Mais ne vous y fiez pas, car il a de l'esprit à en faire peur, selon l'expression de Bossuet parlant de Fénelon. S'il n'est pas en verve, il prend l'attitude des sages et il écoute nos balivernes avec une apparente complaisance; à un moment, il ramènera tout ce que vous avez dit dans une conclusion qui vous démontrera qu'il est toujours préférable de penser avant de parler.

Il parle en public avec facilité et il dit quelque chose chaque fois qu'il prend la parole. Il n'est pas esclave du vocabulaire; il parle d'abondance de sujets qu'il connaît et il ne demande à sa voix sonore que ce qu'elle peut donner. Doué d'un jugement sûr, d'une grande énergie, il sait allier à une rare prudence une inlassable activité. La population de Willow-Bunch et celle des environs l'a pu voir en oeuvre ses nombreuses qualités, soit dans l'exercice du ministère, les organisations nationales ou la régie temporelle des paroisses où il a passé. Partout il n'a connu que des amis et des admirateurs.

Si vous ajoutez à son expérience des hommes et des choses les études qu'il a poursuivies en Europe et les connaissances qu'il a acquises au cours de ses voyages, si vous mettez en ligne de compte le parfait oubli de lui-même qu'il a manifesté en abandonnant un poste rémunérateur pour se livrer à un travail qui n'apporte aucun sou de salaire, vous comprendrez avec moi qu'il est un sujet précieux pour l'oeuvre à laquelle il collabore. C'est en 1925 qu'il quittait sa paroisse de Saint-Victor pour coopérer à la fondation des Missions étrangères de Montréal.

Sa parole comme sa plume sont restées depuis au service de cette oeuvre, et la conviction que ses causeries nous apportent n'a d'égale que celle qu'il nous livre dans ses nombreux tracts. Lisez: "Vers les terres d'infidélité", "La Croisade des temps modernes", "Tous missionnaires"; ou encore "L'Evangélisation de la Chine."

En tous ces opuscules, vous sentirez l'apôtre vibrant qui n'a qu'un souci et une passion: nous faire partager son esprit missionnaire, nous intéresser au salut des âmes païennes.

De sa plume vive et alerte, M. l'abbé Rondeau collaborait autrefois aux journaux et aux revues de l'Ouest; il a en outre édifié une oeuvre pour laquelle la Saskatchewan ne saurait jamais trop lui exprimer sa reconnaissance. Ce volume a pour titre "La Montagne de bois."

Rares sont toutes les miettes d'histoire, ne cessent de répéter les archivistes de notre pays. Ce travail de patiente énergie, M. l'abbé Rondeau l'a courageusement entreprise avec le concours de quelques amis, surtout de l'abbé Lemieux.

La mission de l'histoire régionale, a dit quelqu'un, sera de retracer le portrait physique du pays qui l'intéresse, de raconter la vie, de mettre en lumière les aspects particuliers de son caractère, de son âme populaire pour marquer enfin le rôle de ce petit peuple au sein de la nation dont il fait partie."

Tel nous apparaît bien le volume de M. l'abbé Rondeau. Après avoir tracé le cadre où devait évoluer le petit peuple qui, en 1870, abandonnait les bords de la rivière Rouge, l'auteur raconte sa vie toute faite d'obscurs sacrifices et de générosité quotidienne, sous la direction de ses chefs spirituels et civils; les RR. PP. Oblats et Jean-Louis Légaré. Plus loin, il illustre la vaillance, l'énergie indomptable des pionniers qui suivirent les Métis de la prairie, hommes au bras d'acier et au coeur d'or qui traduisaient leur foi dans la pratique des plus mâles vertus.

Quel a été le rôle enfin de ces nouveaux arrivants et de ces défricheurs? Ils ont été des témoins de la vérité, ils ont fait resplendir au sein de ces immenses prairies le double dépôt légué par les ancêtres: foi catholique et langue française.

"La Montagne de bois" n'a pas eu le seul avantage de nous faire pénétrer dans la vie intime d'un peuple, elle a laissé pour les générations présentes et futures des leçons et des exemples qui seront pour elles source d'énergie, de progrès et de grandeur.

"Tous les peuples conscients d'eux-mêmes, a dit Mgr Paquet, ont reconnu dans les traditions que leur livre l'histoire le principe des plus pures et des plus réconfortantes énergies. La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Un passé fécondé par les sueurs et le sang, nourrit les générations vigoureuses. Le passé est école de fierté, de sagesse, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie, et la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme et sur lesquelles a été édifiée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons et qui fut le théâtre obscur et glorieux de tant de luttes, de tant de labeurs et de tant de souffrances."

Pour montrer que l'histoire est génératrice de vertus, de grandeur intellectuelle et morale, Pascal avait dit précédemment:

"L'homme est dans l'ignorance au premier âge de sa vie, mais il s'instruit sans cesse dans son progrès; car il tire avantage, non seulement de sa propre expérience, mais de celle de ses prédécesseurs, parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises et que celles des anciens lui ont laissées. De sorte que toute la suite des hommes doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement."

Et Gabriel Hanotaux, faisant l'application de ces paroles, continue: "Tout est écrit en une seule page, le progrès de l'esprit humain. L'histoire, c'est le souvenir, mais c'est aussi la réflexion, l'application. Les hommes périraient sans lendemain comme des mouches d'automne, si les générations n'étaient enchaînées les unes aux autres par l'histoire. L'histoire est une morale. C'est elle qui fonde le pacte social sur le sacrifice. Elle est la maîtresse des princes et des peuples, elle travaille sans cesse à distinguer le bien et le mal, elle passe au crible les actes des hommes et sépare l'ivraie du bon grain. Elle est le tribunal où siège la conscience des générations."

Voilà ce rapporté la somme de bienfaits qu'apporte l'histoire. On peut juger par là de la grandeur du rôle et des qualités que doit posséder l'historien pour réaliser son oeuvre: ordre, clarté, simplicité, impartialité. Nous retrouvons tous ces traits distinctifs dans le livre de l'abbé Rondeau et nous ne saurions trop lui rendre de gratitude pour l'oeuvre qu'il nous a laissée.

Toutes les paroisses devraient ainsi écrire leurs origines, suivant pas à pas l'arrivée des premiers colons pour les voir ensuite s'établissant sur le sol vierge des prairies de l'ouest, le labourant, le transformant en des champs fertiles.

Ceux qui ont lu "La Montagne de bois" se sont rendu compte que des édifices religieux, nos institutions locales, le couronnement d'une colonisation qui forme aujourd'hui l'une des belles régions catholiques et françaises de la Saskatchewan, n'ont pas été le fruit du hasard, mais qu'il a fallu mettre la main à la pâte et peiner longtemps, au prix de grands sacrifices. Un peuple ne doit point oublier les traditions, ni les exemples des ancêtres, ni ses gloires, ni ses malheurs, ni ses espérances; pour cela, il faut qu'on les lui rappelle. C'est le service que M. Rondeau a rendu à notre région, en même temps qu'il fournissait des matériaux à la grande histoire. "La Montagne de bois" est un écrin historique précieux, que toutes les familles de l'Ouest devraient posséder.

Arsène GODIN, M. D.
Willow-Bunch, Sask.,
22 octobre 1929.

OTTAWA. — Le cabinet s'occupe de la requête de trois provinces de l'Ouest: la Colombie, l'Alberta et la Saskatchewan en faveur de certaines modifications des taux de transport pour le blé de l'est à l'ouest et pour les fruits en sens contraire, requête combattue devant le cabinet par le Manitoba, l'Ontario et les deux grandes compagnies de chemin de fer du Canada.

Constipation

"Pendant ces dix derniers années j'ai souffert de constipation et ai [illegible] de toutes sortes de remèdes sans utilité, jusqu'au jour où j'ai commencé à prendre le Remède de la Pierre Mahomet [illegible] ... [illegible] 100 p.c.," écrit M. Joseph H. [illegible] ... [illegible] Chicago, Ill.

[illegible]

Congrès de l'A.C.J.C. à Ottawa

LE VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE FONDATION COMMEMORE A OTTAWA

Ottawa. — L'A. C. J. C. a célébré avec éclat le 25ème anniversaire de cette association. Il y eut messe pontificale à la basilique, célébrée par S. G. Mgr Guillaume Forbes et sermon de circonstance par M. l'abbé Rodrigue Glaude, directeur des oeuvres diocésaines.

Il y eut grand défilé dirigé par la fanfare de l'Université à travers les principales rues de la basse ville.

S. G. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, a reçu les hommages que la jeunesse adressa au Souverain Pontife par son intermédiaire.

S. Ex. MGR CASSULO

"Je vous bénis au nom du pape et vous offre mes voeux les plus sincères. C'est avec plaisir que je viens vous appuyer et vous encourager, vous qui êtes notre espérance pour le bien moral et civil du Canada."

DEVOIR PATRIOTIQUE

"Je ne veux pas exagérer, dit dans son rapport, M. T. Charbonneau. Dans une région comme Ottawa, il y a beaucoup de jeunes gens qui ont fait des études et qui les continuent tous les jours par la lecture des revues et des livres ou par la fréquentation des cercles et des conférences ou par d'autres moyens. Qu'ils continuent! Que leur nombre s'augmente! Car nous avons ici, à Ottawa, plus qu'une raison économique, plus qu'une raison de satisfaction personnelle, pour poursuivre notre formation aussi loin que possible dans tous les domaines. C'est une raison de haute patriotique. Plus peut-être que la jeunesse montréalaise et plus que la jeunesse québécoise, la jeunesse outaouaise de notre race a le devoir d'être cultivée afin de n'être inférieure en aucun domaine à la jeunesse anglo-saxonne ou celtique qu'elle rencontre tous les jours sur son chemin. C'est une noble émulation. Chaque race doit apporter à l'édification de la patrie commune ses qualités et ses vertus caractéristiques."

THOGRAMME

Les congressistes ont lon ensuite discuté la situation actuelle de [illegible] leur examen de conscience: ils [illegible] la jeunesse régionale et les remèdes qui s'imposent. Un programme de grande envergure a été tracé qui fait appel à toutes les initiatives et à tous les dévouements. L'action catholique bien dirigée englobe toutes les formes de l'apostolat, s'intéresse à toutes les activités humaines. Il est possible, sous l'égide de l'Eglise, de se récréer, de développer sa compétence professionnelle, de marcher à la conquête de la vertu et de la science. A la jeunesse de coopérer avec tout l'enthousiasme dont elle est capable.

POUR AIDER LA JEUNESSE

Si l'on veut éloigner des salles d'amusements, des salles de lectures ou des clubs sportifs neutres la masse des jeunes catholiques, il faut de toute nécessité fonder de nouvelles oeuvres de jeunesse où celle-ci trouvera, dans un milieu favorable à ses croyances, ce qu'elle va trop souvent chercher ailleurs. Voilà l'une des principales conclusions du premier congrès.

Nous nous réjouissons du beau résultat obtenu au congrès. La jeunesse porte les espérances de l'avenir.

Nous faisons des voeux pour le développement en Saskatchewan de l'A. C. J. C.

Nos deux cercles fonctionnent très bien. Mais il n'y en a que deux. N'oublions point la résolution de la convention générale de mars dernier: "Que des cercles de l'A. C. J. C. soient établis dans les paroisses, où la chose est faisable."

MUTUALITE

Pas mal si unique en son genre, la petite histoire que cet excellent "Prairie Messenger" dit tenir du "Brooklyn Tablet".

Une institution, très méritante d'ailleurs, vient de s'installer dans une ville. Les journalistes, escomptant les profits d'un joli "write up" sur la nouvelle fondation, lui font immédiatement visite et sollicitent informations et vues photographiques. "Pas de publicité", leur fut-il répondu, "que notre nom ne paraisse pas dans la presse."

Peu de temps après, ce même établissement entreprit de donner un concert et de faire un bazar; on avait besoin d'argent. Le produit des colonnes lui fut refusé pour faire de l'annonce; la direction de dit établissement manifesta de l'étonnement et du mécontentement; on insista même le lendemain chez les journalistes.

Il paraît cependant que la rédaction [illegible] la question. Privés des avantages financiers d'un joli récit sur le nouvel établissement, les journalistes ne crurent pas opportun d'accorder gratuitement le précieux espace de leurs colonnes.

Et le "Prairie Messenger" termine en adressant une benigne semonce aux personnes qui refusent leur concours dans certains cas de grande utilité, puis arrivent avec des interminables récits ou comptes-rendus pour lesquels ils exigent la première page, alors même que l'on ne peut pas la leur donner sans enfreindre les lois les plus élémentaires du journalisme.



Les activités de l'A.C.F.C.

Congrès Regional de Hoey

sous le haut patronage
de Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme
EVEQUE de PRINCE-ALBERT et SASKATOON

PROGRAMME

Samedi, 9 novembre

SEANCES PEDAGOGIQUES

9.45 A.M.

Souhaits de Bienvenue, M. le curé de Saint-Louis, président du Comité Paroissial de l'A.C.F.C.

10.00 A.M.

"*La Première Année de Français*", une Religieuse de Prud'homme.
"*L'Enseignement du Français aux non-Français*", Mlle Marie Robin, institutrice à Carlton.
"*Les Devoirs de Français à la Maison*", une Religieuse de la Présentation de Prince-Albert.
"*L'Organisation de l'Heure de Français à l'Ecole Rurale*", M. Jérôme Landry, instituteur à Carlton.
Discussion Générale: le programme, le concours annuel, les diplômes, les prix, les bibliothèques, les jeux, le placement des instituteurs, coopération entre le Personnel Enseignant et l'Association, etc., etc.

2.00 P.M.

"*La Page Ecolière*", "Tante Présentine".
"*Remarques Générales*", M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C.
"*L'Enseignement de la Composition*", une religieuse de Prud'homme.
"*L'Enseignement du Catéchisme*", M. l'abbé Maurice Baudoux, D. Th., vicaire à Prud'homme.
"*L'Amour de la Langue Maternelle chez l'enfant*", Mlle Madeleine Langlin, institutrice à Saint-Brieux.

SEANCES GENERALES

8.00 P.M.

Souhaits de Bienvenue, M. le curé de Saint-Louis, président du Comité Paroissial de l'A.C.F.C.
"*L'A.C.F.C. et le Mouvement Français dans la Province*", M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C.
"*La Fondation du 'Patriote de l'Ouest'*", M. l'abbé Myre, curé de Batoche.
"*Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans l'Education*", R. P. Valois, O.M.I., rédacteur au "Patriote de l'Ouest".
"*Les ressources de Finances*", M. Antonio de Margerie, chef du Secrétariat de l'A.C.F.C.
"*Les jeunes*", M. l'abbé Maurice Baudoux, D. Th., vicaire à Prud'homme.
"*Rapport du Comité de Résolutions*", M. Amédée Mutut, chef de la Région.
"*O Canada*".

Dimanche, 10 novembre

10.30 A.M.

Grand'messe à Hoey. Sermon par le R. P. Tavernier, O.M.I., rédacteur au "Patriote de l'Ouest".

2.00 P.M.

"*L'Organisation Régionale de l'A.C.F.C.*", M. Amédée Mutut, chef de la Région.
Concours de Déclamation.
"*Les Finances de l'A.C.F.C.*" M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C.
"*Discours*", R. P. Tavernier, O.M.I., rédacteur au "Patriote de l'Ouest".
"*Discussion des Résolutions*".
"*O Canada*".

N.B.—Au cours des séances générales, M. Norbert Jutras, le sympathique administrateur du *Patriote* chantera des chansons canadiennes à répondre que la foule reprendra en choeur.

Cordiale invitation à tous

Tous sont cordialement invités à assister aux différentes séances de ce congrès. Mais aux séances pédagogiques du samedi, nous invitons d'une façon toute spéciale les Commissaires d'Ecole, les Instituteurs et Institutrices des paroisses de Saint-Louis, Bellevue, Domremy, Bonne-Madone, Duck-Lake, Carlton, Prince-Albert, Crystal-Springs, Saint-Brieux, Prud'homme, Saint-Denis et Vonda.

Nous comptons surtout sur la présence des Commissaires et des Instituteurs des arrondissements de Saint-Louis-de-Langevin, Ostord, Lacoq, Boeuner, Argonne, Bellevue, Gaudet, Ethier, Domremy, Ste-Thérèse, Tremblay, Shannon-Lake et Hoey, à cause de la facilité qu'ils ont de se rendre à Hoey.

Comme on peut en juger par le programme donné plus haut, des questions de la plus grande importance seront traitées et par des personnes compétentes dans leurs domaines respectifs. L'entrée à toutes les séances est absolument gratuite. Tous ceux et celles qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation, pères et mères de famille, commissaires d'école et instituteurs, devraient donc se faire un devoir et même un plaisir d'assister à ce congrès.

Le temps des travaux urgents de la ferme est maintenant passé. Après avoir consacré tant de jours à assurer la vie matérielle de nos enfants, ne serait-il pas dans l'ordre de nous occuper pendant quelques heures au moins des problèmes affectant leur vie spirituelle? Personne n'oserait le nier. Qu'on assiste donc à ce congrès régional et en foule. On n'aura qu'à se féliciter d'y être venu.

Concours de déclamation

Le dimanche après-midi, il y aura un concours de déclamation entre les meilleurs déclamateurs de chaque école. Un seul élève par école sera admis à participer à ce concours; ceci pour ne pas prolonger outre mesure la séance. Le choix de l'élève, comme celui de la pièce à dire, est laissé à l'instituteur. Nous espérons que toutes les écoles qui le peuvent voudront prendre part à ce concours. Il y aura des prix pour les vainqueurs.

Le concours aura lieu le dimanche après-midi à deux heures. Cependant, pour accomoder les élèves qui viendraient d'un peu loin, il leur sera permis de s'exécuter aux différentes séances du samedi. Nous voulons espérer toutefois, qu'on n'abusera pas de ce privilège et que le plus grand nombre des déclamateurs viendront pour la séance du dimanche après-midi.

L'hommage d'un méthodiste américain au prêtre catholique.

Il y a quelque temps avait lieu, à Bangor, Etat du Maine, la réunion annuelle des pasteurs méthodistes de la province américaine. Au cours des discussions qui s'élevèrent au sujet de la crise dans laquelle se débat cette église protestante, un des congressistes les plus en vue, le Dr Slidger, professeur à l'Université de Boston, a déclaré notamment, faisant allusion au contraste qu'offrent l'unité et le développement de l'Eglise catholique:

"L'Eglise catholique a conquis sa position dans le coeur de l'humanité parce que ses prêtres peuvent parler avec autorité et qu'ils sont profondément instruits.

"Nous, protestants, nous prêchons une sorte d'enseignement 'à prendre ou à laisser.' Nous avons perdu le concept du péché et c'est pourquoi notre prédication manque d'autorité. Or, les hommes ont faim de l'autorité en matière religieuse. Aussi notre peuple ne fréquente plus nos églises parce qu'il veut des "prophètes" qui aient foi en quelque chose. La majeure portie de nos prédicateurs sortant des séminaires n'emportent avec eux aucune affirmation doctrinale catégorique, parce qu'ils ont peur que quelque théologien allemand ou anglais ne pense d'une autre manière qu'eux. En fait, déjà, "nous ne croyons plus." Nos écoles paroissiales et nos Séminaires s'occupent plus de donner des diplômes que de sauver des âmes, et la science qu'ils inculquent ne conduit à rien d'autre qu'à l'incrédulité."

Il ne faut donc pas s'étonner que la nouvelle génération des pasteurs protestants américains aient perdu toute autorité auprès de leurs ouailles; car, s'ils ne croient plus, quelle confiance peuvent inspirer ou ceux de leurs fidèles qui cherchent un fondement solide à leur propre religion? On ne peut donner ce qu'on n'a pas.

Divers

Les films du gouvernement canadien

Ottawa. — Grâce au bureau de films photographiques établi par le gouvernement canadien, des pellicules montrant les beautés pittoresques du Canada sont exhibées dans presque toutes les parties du monde. Cette section du département du commerce vient de noter dans son rapport annuel que 2,779 pellicules cinématographiques préparées par ses soins sont en circulation dans le monde entier, soit une augmentation de 75 pour cent sur les années précédentes. Il y a 300 théâtres à travers le Canada qui exhibent régulièrement les films du gouvernement.

Le Do-X

Altenrhein, Suisse. — Les gros aéroplane Do-X a fait une belle randonnée aérienne d'une heure avec 169 personnes à son bord. L'aéroplane avait déjà fait des voyages d'essai, mais pas encore avec autant de personnes à son bord.

Le Do-X transportait 150 passagers et dix membres de l'équipage. Il a été construit pour porter régulièrement 40 passagers mais avec une capacité de 100, en cas de besoin. Il mesure 130 pieds de longueur et 156 de largeur.

Pour commémorer la bataille de 1775

Saint-Jean, Qué. — On a dévoilé un monument érigé par la Commission des monuments et des sites historiques du Canada, au club de golf de Saint-Jean, pour commémorer la bataille du 6 septembre 1775, entre les troupes du général américain Montgomery et un groupe de Canadiens et d'Indiens Mohawk commandés par les capitaines Gilbert Tice et de Lorimier, arrière-grand-père du juge de Lorimier.

Le monument a été dévoilé par Me Guy Sevrès, petit-fils de M. Sévrès, et Roger Brassard, arrière-petit-fils du capitaine de Lorimier.

M. le juge Philippe Demers et M. le juge de Lorimier parlèrent brièvement de l'exploit du petit groupe d'Indiens et de Canadiens qui repoussèrent les envahisseurs américains.

Le sénateur Heflin s'indigne

Les journaux ont rapporté une intervention violente du sénateur Heflin qui en a plus d'une à son crédit.

Il en a, cette fois, contre un certain M. W.-F. Callander, chef du service des rapports sur la moisson au bureau de l'Agriculture de Washington. C'est un poste de première importance confié à un Canadien, car M. Callander, très probablement naturalisé, est natif du Canada.

Le bouillant sénateur s'étonne qu'on laisse dans une situation où il peut rendre de grands services à l'Angleterre — en la renseignant sur l'état des moissons américaines — un Canadien.

Le "Droit", qui rapporte ce fait, ajoute qu'au Canada on est moins difficile.

Dans la tolérante province de Québec, on nomme maires, par des lois spéciales, des Américains qui ne sont pas même naturalisés.

Et si on entreprenait de dénoncer tous les Américains qui occupent dans notre vie économique des positions importantes leur permettant de rendre les services les plus éminents à leurs compatriotes, il se produirait de l'autre côté de la ligne même une levée de boucliers.

M. Grauston n'a-t-il pas renvoyé le gouvernement de Québec?

(Le Devoir.)

Emancipation féminine

Dans tous les domaines, la femme, aujourd'hui, veut être placée sur le même pied que l'homme. C'est dire que la femme cherche à faire disparaître toutes les différences qu'il lui est possible de faire disparaître entre elle et l'homme. Que la femme ne s'étonne point alors si l'homme, dans cette lutte pour la vie, s'habitue à ne voir en elle qu'un compétiteur ordinaire et qu'il la traite en conséquence, souvent au mépris de la galanterie dont elle est si friande. C'est une conséquence naturelle de cette égalisation des sexes qu'elle produit.

(Le Droit.) G. P.



LE MAL DE TETE peut provenir de bien des causes, mais il n'y a qu'une seule chose à faire pour en obtenir un soulagement immédiat. L'Aspirin est son antidote. Ayez-le au bureau. Ayez-le à la maison. Les personnes sujettes à de fréquents maux de tête, devraient porter sur elles ce remède dans une petite boite à cet effet. A moins que vous ne vous soyez servi d'Aspirin pour maux de tête, grippes, névralgie, etc., vous n'avez aucune idée du soulagement qu'apporte l'Aspirin. Il guérit complètement en un rien de temps des millions d'hommes et de femmes chaque année. Elles n'affectent point le coeur.

ASPIRIN
Marque de la Fabrique Enregistrée du Canada

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Village de Prud'homme

VENTE DE TERRES POUR TAXES

AVIS est par la présente donné au Public que, d'après les dispositions de l'Acte des Arrérages de Taxes, et à raison que les arrérages de Taxes ne sont pas payés plus tôt, le trésorier du village de Prud'homme procèdera à son bureau, à la vente des terres ci-dessous décrites le [illegible] jour de novembre 1929, à dix heures du matin.

NOTE La somme de cinquante cents a été ajoutée pour frais au montant dû [illegible] 1929.

Lot	Block	Plan No	Arrérages et Frais
6	1	[illegible]	185.53
4	8	[illegible]	30.81
10	2	[illegible]	24.23
2	14	[illegible]	90.60

34-C

A VENDRE

MAGASIN de Quincaillerie et de Fournitures

à quelques pas du C.N.R., et de l'Eglise. Excellente localité. Prix très raisonnables avec avantage ou part intéressé. Doit parler les deux langues. S'adresser au:

PATRIOTE Boîte C.O.

FOIN A VENDRE

Première qualité, en balle. Pour informations, adressez-vous à boîte 160 Albertville, Sask. 22-7-C

Renards enregistrés
A vendre

Renards noirs argentés, importés et enregistrés (pedigreed) à vendre à des prix très raisonnables. Autres lignes supplémentaires pour fermiers.
SCANDINAVIAN SILVER FOX Company Ltd.
(W. K. LARSON, Sec.)
127—[illegible] rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

DIVERS

ST. LOUIS COLLEGE, Pierre-Jean. Pensionnat de première classe pour garçons de six à quatorze ans. Pour plus d'information veuillez vous adresser à: Mère Supérieure. 34-37-C.

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 498 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Locations, maisons, chambres, emplois, etc.
—A vendre, Fonds, Trouvé, etc.—
25 mots ou moins, 50 sous. Un sou de plus par mot additionnel. La même annonce, 3 insertions pour $1.25.
NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE bilingue demandée pour l'arrondissement de l'école [illegible], ouverture des classes le [illegible] novembre. Mentionnez le salaire désiré et donnez références. Adressez J. W. Laprairie, Sec. Trés. [illegible], Sask. 31-34-P

AGENTS DEMANDES

HOMMES ET FEMMES gagnez de $25 à $50 par semaine en vendant au détail les fameux produits [illegible] comprenant articles de toilette, médecines vétérinaires, produits domestiques. Catalogue et propositions envoyés sans obligation. La Cie des Produits Familex, [illegible] 4181 Ste-Catherine Est, Montréal.

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE homme d'expérience, marié, parlant français, pour travaux de ferme toute l'année, engagement à l'année. Résidence fournie, pas d'enfants, [illegible]. A. Jullien, St-Hippolyte, Sask. 33-37-P

ON DEMANDE, ménage sans enfants, parlant le français. S'adresser à Boîte O. T. Le Patriote. 33-34-P

A VENDRE

UN QUART de section à vendre, une bonne terre à vendre à 4 milles du village, à culture, avec grange et hangar. Maison neuve. [illegible] la case. S'adresser à Mme Thérèse Scuffier, Harris, Sask. 33-34-P

A VENDRE. A sacrifice, une demi-section de terre, 1 quart en culture, l'autre très propice pour le foin, 1 étable, poulailler, maison, eau en quantité, tout clôturé. Près de l'église et du chemin de fer, école française. Raison du départ, mauvaise santé. S'adresser à Boîte C.O. Le Patriote.

UN QUART de section clôturé, situé tout récemment dans la plus belle partie de la Province. Eglise, Ecole à proximité de tout. Paiement initial raisonnable. Balance en [illegible] ou à récolte. S'adresser au Patriote, Boîte C.O.

FERME, 2 milles du village [illegible], prête à commencer. [illegible], eau, bon chemin, [illegible], à des conditions avantageuses. Machines [illegible], laisser un titre de la société. S'adresser au Patriote. Boîte C.O.

FERME [illegible] près de l'Ecole et Eglise. Bonne eau. Située près de deux lacs, les animaux peuvent être laissés au large. 3 [illegible] pour vente immédiate. S'adresser au Patriote, Boîte C.O.

FERME A VENDRE—Quart de section à vendre dans [illegible] du Nord Est de Saskatoon; 140 acres défrichés—[illegible] clôturé et [illegible], maison 22 x 28—très bon [illegible]. Etable, etc. [illegible]. Abondance de bonne eau. [illegible] du village canadien: église, couvent, école, manufacture de fromage. Situation idéale pour culture mixte. Pour vente immédiate [illegible] $2,000 comptant, balance [illegible]. Excellente occasion, [illegible]. Adresse: Patriote de l'Ouest. 31-35-C

A VENDRE—[illegible] machine de [illegible], [illegible] à vendre, [illegible]. S'adresser à Pierre Champagne, [illegible], Sask. 33-34-P

ANIMAUX "Shorthorn" enregistrés de très bonne qualité, mâles et femelles de très bonne qualité. Pour renseignements, adressez [illegible], Peterson, Sask. 34-37-P

A VENDRE: 1-2 couples de renards argentés et [illegible] de Gorvernement [illegible]. S'adresser à Denis A. Boucher, Wilbro-Ranch, Sask. 33-34-P

JEUNE CHIEN Terreneuve à vendre, pure race, bon de garde et vif, [illegible] pour les enfants. S'adresser à [illegible], Sask. 34-35-P

HOTEL, moderne [illegible] dans un des plus beaux centres de la Saskatchewan. Belle clientèle. [illegible] du C.P.R. [illegible]. S'adresser à Boîte H.H. Le Patriote, Prince-Albert. 28-?-C

MIEL PUR DU MANITOBA, [illegible] la caisse de [illegible] lbs. [illegible] SAINT JOSEPH, OTTERBURNE, Man. 28-31-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, [illegible] sortes. [illegible] S'adresser J. J. [illegible], [illegible], Qué.

Monseigneur Mathieu

Au séminaire de Québec et à l'Université Laval.

Deux champs d'action se sont partagé la vie de Monseigneur Mathieu: le Séminaire de Québec et l'Université Laval, puis le diocèse de Régina et l'Ouest canadien. Dans le premier il dépensa toute l'ardeur de sa jeunesse, et la force de sa maturité; dans le second, il apporta, à cinquante-huit ans, l'expérience d'une vie jusque-là tout entière consacrée aux oeuvres d'éducation, et il prodigua sans compter les énergies surnaturelles d'une âme d'apôtre préparée aux tâches sublimes de l'épiscopat.

Le Séminaire! Quelle image douce et profonde il a laissé dans la mémoire et au coeur du vénérable prélat! Image ancienne qui s'y imprima dès les premiers jours d'enfance.

Monseigneur Mathieu avait douze ans quand, en 1865, il entra comme externe au Petit Séminaire de Québec. Il commençait alors, dans la classe de Septième, des études classiques qui furent aimées, sérieuses, brillantes et qu'il termina en 1874. De la maison paternelle de Saint-Roch l'écolier montait chaque jour avec grande joie au Séminaire. Il se plaisait dans le commerce de ses compagnons de labeur, mais surtout dans les travaux qui ouvrent et ennoblissent l'esprit, dans les disciplines qui forment la volonté.

Achevé les études classiques terminées, le jeune homme qui avait toujours entrevu dans ses rêves d'adolescent l'idéal du sacerdoce, résolut de se consacrer à Dieu. Dès l'automne de 1874, il entra au Grand Séminaire pour y faire ses études théologiques et se préparer à la prêtrise.

À cette époque, le clergé suffisait à peine aux besoins du ministère paroissial, on avait souvent besoin de mettre à contribution, soit pour l'enseignement, soit pour la surveillance ou d'autres emplois subalternes de la maison, les jeunes ecclésiastiques du Grand Séminaire, même ceux de première année. Le jeune abbé Mathieu, dont on connaissait déjà les remarquables aptitudes, fut tout de suite réquisitionné. Pendant les deux premières années de son Grand Séminaire il fut professeur de Cinquième; et pendant les deux dernières, il fut assigné à la Procure.

Ce dernier emploi laissait au jeune séminariste plus de temps pour les études théologiques. Il s'y appliqua avec soin et avec un tel succès qu'il les termina par le doctorat.

Le 2 juin 1878, l'abbé Mathieu recevait l'onction sacerdotale.

Ce fut au lendemain de cette ordination que les autorités du Séminaire, qui avaient apprécié les grandes qualités de l'esprit et du coeur du nouveau prêtre, demandèrent à l'archevêque de Québec de laisser à l'oeuvre du Séminaire un auxiliaire que l'on savait être si précieux. L'abbé Mathieu fut donc, dès ce moment, attaché au ministère de l'enseignement et de l'éducation. Fixé au Séminaire, où le retenaient d'ailleurs ses goûts et ses désirs d'être utile aux jeunes, il devait y vivre trente-trois ans, et ne quitter la chère vieille maison qu'en 1911, lorsque Rome l'éleva à la dignité épiscopale et l'appela au nouveau siège de Régina.

Monseigneur Mathieu occupa au Séminaire toutes les fonctions qui réclament le plus de dévouement et le plus d'intelligence.

Dès l'automne de 1878, il devint professeur de Philosophie. Pendant quatre années de 1878 à 1882, il donna avec grand succès cet enseignement qu'il ne quitta provisoirement en 1882 que pour aller à Rome faire un séjour d'études sous la direction des maîtres des universités romaines. À la fin de cette année, l'abbé Mathieu passait avec succès ses examens pour le doctorat en Philosophie et en Saint Thomas. Ces diplômes s'ajoutaient à celui de docteur en théologie qui, en 1878, à l'Université Laval, avait couronné les études du Séminariste de Québec.

En 1883, l'abbé Mathieu revint au pays reprendre sa chaire de Philosophie de la Faculté des Arts de l'Université Laval. Il devait en quelque sorte s'identifier avec cette chaire qu'il ne quittera que pendant les six dernières années de son rectorat, de 1902 à 1908. Professeur de Philosophie de 1878 à 1882, de 1883 à 1902, puis de 1908 à 1911, Monseigneur Mathieu a formé selon les saines disciplines de la philosophie scolastique des générations d'étudiants qui gardèrent le meilleur souvenir d'un enseignement qui fut à la fois solide et agréable, abstrait et clair, où les théories les plus subtiles s'illustraient toujours d'exemples typiques, de métaphores imprévues, de gestes descriptifs, d'expressions populaires, de comparaisons pittoresques. Le professeur qui parlait avec aisance la langue latine, développait avec une spéciale ferveur d'argumentation, et une sorte d'enthousiasme apostolique les thèses fondamentales de la psychologie, de la philosophie morale ou sociale. Il faisait alors passer dans sa parole toute son âme de prêtre et d'éducateur.

En même temps qu'il enseigna la Philosophie, M. l'abbé Mathieu occupa au Séminaire et à l'Université les charges d'administration les plus importantes.

Dès 1883, il fut nommé Préfet des Études, et si l'on excepte trois ou quatre années où il fut remplacé par d'autres titulaires, il exerça pratiquement cette fonction jusqu'en 1894.

En 1888, M. l'abbé Mathieu fut aussi nommé Directeur du Petit Séminaire. Il devait rester à ce poste jusqu'en 1899, alors qu'il devint Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université Laval. Ces onze années de directorat comptent parmi les plus laborieuses et les plus fécondes. M. Mathieu y donna toute la mesure de son âme d'apôtre et d'éducateur. Aucune fonction n'est certes, plus chargée de hautes et bienfaisantes responsabilités. Le directeur du Petit Séminaire, c'est l'âme de la communauté qu'il dirige; et c'est l'âme qui doit former d'autres âmes. À ce travail de formation de la jeunesse, M. l'abbé Mathieu s'appliqua avec une rare intelligence et avec un large coeur: il ne fut pas seulement un gardien de discipline, il fut aussi et surtout un animateur de vie, un guide des consciences, un montreur d'idéal, un directeur d'esprit.

Il apportait à l'oeuvre qui lui était confiée non seulement une âme sacerdotale, mais aussi une ardeur toute naturelle, jeune, qui le fit se donner sans réserve, — et parfois avec quelle impétuosité, — à la tâche quotidienne. Nulle part, l'abbé Mathieu ne s'est révélé davantage lui-même avec toute la richesse de son coeur et toute l'impatience de son zèle. Qui ne se souvient, parmi ses anciens élèves, et de ses extrêmes tendresses et de ses extrêmes colères? Colères toujours saintes, paternelles dans leurs formes, souvent fort pittoresques dans leurs explosions verbales. À ces moments psychologiques de la direction, c'est tout le terroir de St-Roch avec son généreux vocabulaire qui remontait aux lèvres de l'abbé Mathieu. Et de telles et si originales explosions de tempérament justifiaient presque l'élève de les avoir provoquées!

C'est, d'ailleurs, toujours aux plus nobles instincts de l'enfant que s'adressait le directeur; c'est par la persuasion qu'il voulait agir; c'est la volonté personnelle qu'il s'efforçait d'entraîner au devoir; c'est l'âme tout entière qu'il voulait belle et généreuse. Et rien ne contribua mieux à procurer ces résultats, que la parole de l'abbé Mathieu quand il s'adressait à sa communauté. Ses anciens n'ont jamais oublié les entretiens du soir, à la Salle de récréation, et ceux-là surtout du dimanche que l'on attendait avec une curieuse avidité. Le prêtre qui élevait ses enfants pour la science et la vertu, ne cessait alors de leur rappeler les grands devoirs de leur formation. Avec une chaleur de conviction qui pénétrait tous ses discours, avec une fraîcheur d'imagination qui les enveloppait de poésie, avec une abondance de mémoire qui les émaillait de gracieuses anecdotes, ou d'attachantes citations, le directeur faisait toujours sur l'esprit des élèves qui l'écoutaient une profonde impression. Son éloquence savait se faire jeune pour aller plus sûrement vers tant de jeunes âmes qu'il voulait toujours meilleures.

Et si tant de paroles vibrantes faisaient tant de bien, c'est qu'elles étaient chargées d'une affection qui se donnait à tous, et d'un dévouement qui ne se lassait jamais. Le directeur aimait ses élèves; il aimait son ministère auprès d'eux; il savait tout le bien qu'un prêtre peut faire à une âme de quinze ou vingt ans qui cherche sa voie ou qui s'oriente vers l'avenir, et les élèves qui se savaient aimés allaient avec la plus entière confiance vers cet homme qui ne paraissait vivre que pour eux.

C'est par une telle conception de son rôle, plus encore que par l'application des règlements de la maison, que le directeur exerçait une salutaire influence. Les règlements ne sont guère, par eux-mêmes, éducateurs, s'ils ne sont maniés par une âme haute, large et ferme, qui leur donne leur sens et leur efficacité.

Mgr Mathieu avait le don de faire accepter la règle, de lui faire consentir de nécessaires sacrifices. Les élèves, d'ailleurs, savaient trop bien quel dévouement inépuisable, quelle charité complète apportait à leur service le directeur, pour lui refuser leur docilité et pour contrister son affection. Si, cependant même sous une telle et douce autorité, la règle souffrit nécessairement de l'espièglerie légère des écoliers, — c'est son inévitable sort, — du moins l'esprit des enfants et des jeunes gens, supérieurement éclairé de la lumière du précepte, s'élevait volontiers, sous l'influence du directeur, dans la pratique et la générosité du renoncement.

Et le directeur, conscient de son influence et du ministère spirituel qu'il accomplissait, était heureux au milieu de ses chers élèves. Il y vécut probablement les années de sa vie qui lui ont laissé les plus chers souvenirs.

Mais, en 1899, il fallut à l'abbé Mathieu laisser sa charge préférée de directeur. Ses confrères l'appelaient aux fonctions plus hautes de supérieur du Séminaire et de recteur de l'Université Laval. Le champ d'action s'élargissait sous le regard et la main du prêtre.

Sans doute, en 1899, l'Université Laval n'avait pas encore pris tous les développements qui depuis une dizaine d'années surtout ont multiplié ses activités, et avec elles les charges et les responsabilités du recteur. Tant de [illegible] et tant d'Écoles supérieures ou spéciales qui ont surgi après les grandes souscriptions du public et du gouvernement, ont agrandi son oeuvre, et l'ont faite plus efficace. Le nouveau recteur de 1899, qui souhaitait tous les progrès possibles, observait d'un oeil attentif les organisations universitaires étrangères, et méditait pour l'Université de Québec un plus large rayonnement. Seules, les ressources insuffisantes tenaient trop longtemps Laval dans l'humilité trop étroite de ses débuts.

Du moins l'abbé Mathieu s'appliqua-t-il, par son action et ses relations personnelles, à mieux faire connaître sa maison, et à lui conquérir de larges et nécessaires sympathies. Jamais il ne manqua une occasion de sortir de lui-même ou de sa chambre pour faire connaître et apprécier à l'extérieur l'oeuvre qui lui était confiée.

Ce fut sous son rectorat, en 1902, que l'Université Laval célébra son cinquantenaire. Mgr Mathieu contribua, dans la plus grande mesure, par son influence et son action, au succès de ces fêtes. Ce jubilé fut l'occasion d'un grand ralliement. Le prestige de M. Mathieu, et les amitiés que suscitaient partout son nom et son grand coeur, groupèrent tous les anciens autour de l'Alma Mater. Et les anciens et les amis voulurent offrir à l'Université le cadeau jubilaire de cent mille piastres. C'est à l'occasion de ces noces d'or que le recteur fut élevé à la dignité de Protonotaire apostolique, et que la France le fit Chevalier de la Légion d'honneur. Quelques mois auparavant, à l'occasion d'une visite du duc d'York, à Québec, il avait été créé par le Roi Compagnon de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges.

Nul plus que Mgr Mathieu ne se réjouit des ressources nouvelles qu'apportait à Laval son cinquantenaire. Il y vit un moyen plus assuré de développer cette institution. Parmi toutes les Facultés de Laval qu'avait créées la Charte de 1852, la Faculté des Arts était assurément celle qui avait le plus souffert des indigences du budget. Elle n'avait encore aucune organisation d'enseignement supérieur, et ses programmes d'études ne dépassaient pas le secondaire. L'enseignement secondaire de nos collèges avait lui-même souffert de n'avoir pas au-dessus de lui le supérieur, où il aurait pu former ses maîtres et renouveler ses méthodes. Mgr Mathieu et ses collègues du Séminaire et de l'Université constataient depuis longtemps ces lacunes, les déploraient, sans pouvoir y remédier.

Après 1902, on songea à suppléer dans la mesure du possible, mais encore bien insuffisante, à des disciplines absentes, et Mgr Mathieu favorisa de toute son influence l'établissement d'une chaire de littérature française à l'Université. Cette chaire groupa pendant quelques années, pour les cours publics, de nombreux auditoires; elle groupa surtout, pour les cours fermés ou didactiques, des élèves qui bénéficièrent de ce plus haut enseignement. Ce ne sera que bien plus tard, en 1920, que la Faculté des Arts verra enfin s'organiser, par la fondation de son École Normale Supérieure, l'enseignement supérieur des Lettres, et quelques années plus tard, par la fondation de l'École Supérieure de Chimie, l'enseignement supérieur des sciences. Cependant, en 1907, Mgr Mathieu eut la joie de voir s'établir à l'Université l'École d'Arpentage que venait de créer le gouvernement de la Province, et cette École fut, dès le 26 mai 1908, annexée à la Faculté des Arts.

L'enseignement secondaire ou classique, donné dans les collèges affiliés à l'Université Laval, fut souvent, à l'époque du rectorat de Mgr Mathieu, discuté par les maîtres ou devant le public. Ce fut l'époque des fâcheuses réformes de 1902, en France, qui affaiblirent inconsidérément en ce pays la culture classique. Il est visible, par les rapports annuels de Mgr Mathieu à l'occasion des séances de fin d'année universitaire, que ces questions de réforme ou de sabotage le préoccupaient vivement. Il y exposa longuement et souvent les raisons de notre fidélité aux disciplines anciennes.

Tout en s'inquiétant de la vie intellectuelle de sa maison, le recteur ne négligeait pas la vie spirituelle et morale. C'est Mgr Mathieu qui organisa, dès le début de son rectorat, en même temps que la congrégation de la Sainte-Vierge, l'aumônerie des Étudiants, ce ministère apostolique qui groupe chaque dimanche dans la Chapelle du Séminaire les élèves des Facultés. Il voulut être lui-même le premier aumônier des Étudiants. Et soit par sa direction au confessional et à sa chambre, soit par ses instructions dominicales très assidues, le recteur faisait l'oeuvre la plus bienfaisante auprès des jeunes qui lui étaient confiés. Mgr Mathieu aimait à retrouver là ce commerce des âmes auquel il tenait tant, et où son sacerdoce s'est toujours plu à répandre la grâce et la parole divines. Par ce ministère, Mgr Mathieu savait retenir dans son affection et sous son influence surnaturelle les âmes qui avaient pris contact avec la sienne.

C'est au moment où Monseigneur Mathieu allait cesser d'être Supérieur du Séminaire et recteur de l'Université Laval qu'eurent lieu, en 1908, les fêtes du troisième centenaire de Québec. On se rappelle que Son Altesse Royale le Prince de Galles, devenu depuis George V, vint représenter le Roi à ces fêtes mémorables. Le Prince de Galles voulut bien, pendant son séjour à Québec, honorer d'une visite la maison de campagne du Séminaire. Mgr Mathieu, entouré de ses confrères du Séminaire, y reçut le royal visiteur et sa suite, et y présida le lunch offert sous les bois, à tous les hôtes. Cette journée du Petit Cap, historique dans les Annales de la maison, terminait dans la splendeur d'une fête inoubliable le rectorat de Monseigneur Mathieu.

Après ces neuf années vécues à la tête des deux grandes institutions que sont le Séminaire de Québec et l'Université Laval, Mgr Mathieu fut tout heureux de retourner à ses cours de philosophie. Tout en se reposant du lourd fardeau qu'il avait si longtemps porté, il reprenait l'enseignement auquel il avait voué sa longue carrière de professeur. De 1908 à 1911, jusqu'à son élévation à l'épiscopat, il occupa à la Faculté des Arts, la chaire où aimaient tant à le retrouver ses élèves.

D'ailleurs, bien d'autres soins se partageaient alors les journées de Monseigneur Mathieu. Toute sa carrière de professeur, de directeur du Petit Séminaire, de Supérieur et de Recteur, l'avait mis en relations avec tant de personnes, qui lui étaient restées fort attachées! Ceux qui avaient une fois bénéficié de son affection, de ses conseils et de son influence, se plaisaient toujours à revenir à lui. L'homme et le prêtre exerçaient une attirance qui faisait affluer les anciens élèves, les amis, les visiteurs de toute sorte. On avait recours à lui pour des directions à prendre ou des emplois à obtenir. La chambre de Mgr Mathieu, au Séminaire, était devenue un parloir toujours ouvert, une sorte de bureau public d'amitié, de consultation et de placement. Son inépuisable charité le faisait recueillir avec patience et bonté tous ceux qui s'adressaient à lui. Mgr Mathieu trouvait dans ces audiences quotidiennes et presque ininterrompues l'occasion nécessaire, — dont il aimait à se plaindre, — de dépenser son grand coeur. Il y nouait les liens de tendresse et de bienfaisance qui devaient faire infiniment douloureuse la rupture prochaine.

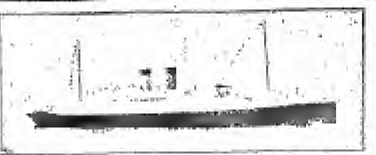
En effet, le 21 juillet 1911, Monseigneur Mathieu était élu premier évêque de Régina. Rome venait chercher dans ce Québec où s'était écoulée toute sa vie, et où il comptait presque autant d'amis que de citoyens, le prêtre qui était depuis longtemps promis à l'épiscopat.

Mgr Mathieu fut consacré dans la Basilique de Québec, le 5 novembre 1911, et le 14 novembre suivant il disait adieu au Séminaire, à l'Université Laval, à Québec et partait pour Régina.

L'ancien recteur de l'Université Laval s'en allait fonder dans l'Ouest canadien une Église nouvelle. Québec savait quelle mission difficile et nécessaire était confiée au nouveau pasteur, et avec quel irrésistible dévouement il accomplirait sa tâche. Les précieuses qualités de l'esprit et du coeur, l'extrême cordialité, la bonté conquérante de l'apôtre, qui avaient fait de Mgr Mathieu un éducateur si remarquable, devaient faire de lui un grand évêque, et un bienfaiteur de notre race canadienne-française dans l'Ouest.

Quand l'archevêque de Régina, fatigué de ses travaux et de ses sollicitudes, voulait se reposer et retremper ses jeunes énergies, il revenait à Québec, au lieu natal de ses premières et de ses plus profondes affections. Il revenait au cher vieux Séminaire, où il retrouvait sa chambre qui l'attendait. Aussitôt, le défilé y recommençait des amitiés fidèles, des sollicitations inlassables, et des âmes inquiètes. Et Monseigneur Mathieu recevait, causait, distribuait ses témoignages d'affectueuses tendresses; il continuait sa vie d'autrefois dans la maison qui était restée sienne, au milieu de prêtres qui l'aimaient toujours comme un frère aîné, comme un père qui reprenait au foyer sa place nécessaire.

CAMILLE ROY, ptre.



[illegible]



-- PAGE AGRICOLE -



Propos agricoles

Trop cher

Londres. — "Encore trop cher." Telle est la déclaration faite par un acheteur de grain en vue de Londres, interrogé au sujet de l'encombrement dans le transport de la récolte de blé du Canada. Les acheteurs disent, en général, que d'ici à quelque temps, le transport du blé du Canada atteindra des proportions quelque peu considérables.

La demande de blé canadien est présentement nulle, a appris la Presse canadienne au bureau des industries associées de Londres. Il y a encore beaucoup de blé d'Argentine qu'on peut se procurer, et aussi longtemps qu'existera la différence actuelle entre le prix du blé canadien et celui du blé des autres pays, il n'est pas probable que les achats de blé canadien soient considérables.

On posa la question suivante: "Est-ce que vous ne croyez pas que la qualité supérieure du blé canadien est une compensation pour la différence du prix?" — "Pas du tout" fut-il répondu.

UN RÉGIME POSSIBLE

Toronto. — Le "Mail and Empire" publie le câblogramme spécial suivant de Paris:

L'Europe, à l'exception de la Russie, pourrait épargner le milliard de dollars qu'elle paie annuellement aux producteurs de blé du Canada, des États-Unis et d'ailleurs, en réorganisant la production domestique de sa récolte, a déclaré le ministre de l'intérieur, André Tardieu. Parlant à Giromagny, près de Belfort, M. Tardieu a dit que, pour s'approvisionner de blé suffisamment, il fallait seulement rendre plus rémunératrice la production de blé sur le continent. Pour cela, il serait nécessaire de conclure une série d'accords interueuropéens et réorganiser les conventions douanières maintenant en vigueur.

Les économistes voient dans le discours du ministre un indice qu'un mouvement a été inspiré en vue de la réalisation de la proposition du premier ministre Briand, relativement à la création d'une fédération économique européenne.

M. Tardieu prépare d'entreprendre immédiatement l'étude internationale de l'approvisionnement de blé en Europe. Il faudrait également discuter les problèmes alliés du travail, du combustible et de l'énergie. Selon le ministre, une atténuation générale des difficultés de frontières est un moyen d'améliorer le monde de subsistance de l'ancien monde.

Immigration

D'après les statistiques du département d'immigration, à Ottawa, l'immigration en provenance des Iles Britanniques et des États-Unis augmente, tandis que celle en provenance des autres pays diminue.

Durant les cinq mois avril-août 1929, 47,325 immigrants sont venus des Iles Britanniques contre 40,422 durant la même période l'an passé. Des États-Unis, 18,187 sont venus au Canada durant les cinq mêmes mois, contre 13,988 en 1928.

L'immigration des autres pays a baissé de 55,840 à 43,415.

Les banques et le tirage des des sourds-muets

Tout dépôt concernant le grand tirage des Sourds-Muets (coupons de billets et argent) sera accepté aux succursales de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada et transmis à l'institution cinq jours avant les dates suivantes:

1er novembre: tirage de la bague à diamant, $500.00;

1er décembre: tirage du réfrigérateur électrique, $300.00;

27 décembre: tirage des 60 autres prix, $6,720.

Le problème du blé

La congestion des entrepôts de blé à Fort William, Port-Arthur et Montréal, donne lieu à de justes craintes. Dans le passé, la congestion résultait de la surabondance de la récolte; cette année, la récolte est de moitié moins volumineuse et le service des chemins de fer n'a rien laissé à désirer. Le problème n'est donc pas le même.

L'engorgement des ports d'expédition et l'arrêt consécutif de l'écoulement régulier du blé vers les ports étrangers sont la résultante d'un duel de prix engagé, d'un côté entre le Cartel du blé Canadien (Wheat Pool) et de l'autre, entre les courtiers en grains de l'Europe. Ceux-ci ont-ils jusqu'à présent acheté de fortes quantités de blé et de farine de pays moins bien organisés que le Canada—notamment la République Argentine—Mais ces importations ne suffisent pas aux besoins de l'Europe, où déjà les meuniers ont, dit-on, disposé de la plus forte partie de la production domestique. C'est donc que l'Europe sera avant longtemps contrainte de tirer sur nos réserves. Or, comme le blé canadien est de qualité supérieure cette année et qu'il est sans rival pour les fins de panification, il est tout juste que le Cartel en attende et en demande un prix équitable. Jusqu'à quel point son expectative réussira-t-elle? C'est le secret difficile à trancher et sur lequel se concentre en ce moment l'intérêt universel.

L'an dernier, le Canada avait à sa disposition 446 millions de boisseaux de blé, ce qui, selon les estimations du Cartel, représentait un revenu global de 470 millions de dollars. Les disponibilités de 1929 sont beaucoup moindres. Elles s'établissent à 215 millions de boisseaux que les experts du Cartel évaluent à 298 millions de dollars. Diminution énorme et qui réduit de 172 millions de dollars le pouvoir d'achat des fermiers. Ceux-ci semblent donc justifiables d'attendre des prix meilleurs et des cours plus favorables pour larguer leurs voiles et expédier leur récolte outre mer.

Voilà pour le point de vue général du producteur canadien. Mais il y a d'autres considérations qui valent d'être mises en comparaison. Les fermiers sont, il est vrai, en avance de trois semaines sur la saison normale de l'expédition du blé et cela peut leur donner raison d'avoir gardé leur récolte en entrepôts. Mais comme le Cartel semble déterminé à prolonger le blocus jusqu'à ce que le marché étranger capitule à ses volontés, il se peut aussi que les entrepôts de la tête des grands lacs et de Montréal restent encombrés jusqu'à la fin de la saison navigable, et peut-être plus longtemps encore.

Or, un tel arrêt n'irait pas sans entraîner des [illegible] qui se traduiraient surtout ainsi que la chose s'[illegible]—au [illegible] nat. plus sur les avances d'argent des banques aux fermiers. Il y a aussi à mettre dans la balance les pertes incalculables subies par la flotte de vaisseaux que le blocus a immobilisée depuis des semaines et tient encore paralysée indéfiniment.

Ce que représente cette immobilisation pour les compagnies et les nombreux équipages pour les débardeurs, pour le commerce, etc., ne peut être estimé encore, quoique l'on puisse dire sans exagérer qu'elle constitue une soustraction de plusieurs millions de dollars sur leur revenu global.

Si le trafic du blé tarde à se rétablir, il y aura danger que les vaisseaux soient surpris en route par un hiver prématuré et restent emprisonnés dans les glaces avec leur cargaison jusqu'au printemps.

Tels sont autant d'aspects du problème du blé qu'il importe d'envisager et dont la solution comporte de graves responsabilités. Souhaitons que les fermiers et le pays tout entier—car c'est qu'il y va d'une question d'intérêt national—n'aient pas lieu de se repentir de l'attitude aggressive du Cartel (Wheat Pool) de l'Ouest. Alors, si le Cartel a le dernier mot, comme nous l'espérons, nous pourrons dire que le Cartel a bien mérité de ceux qui ont mis leur confiance en lui.

Paul BOURDY.

Dans ces conditions, déclare M. Griffiths, la politique de la Coopérative est extrêmement préjudiciable aux meilleurs intérêts du Canada.

Accidents de chemin de fer

Ottawa. — Les accidents de chemin de fer ont fait périr 15 passagers au Canada en 1928. Aucune de ces morts ne fut le résultat d'une collision. Deux eurent pour cause un déraillement, cinq la chute en bas d'un train. Six personnes enfin trouvèrent la mort en cherchant à monter sur un train ou à en descendre.

Quant au nombre d'employés tués, il fut de 114, soit 8 de plus qu'en 1927. De ce nombre, 58 travaillaient sur les trains et 35 sur les voies. Les employés blessés furent au nombre de 2,214, dont 1,080 sur les trains et 145 sur les voies.

En outre, 28 personnes furent tuées dans des accidents dérivant d'autres causes que la marche des trains, contre 34 en 1927. Ces mêmes causes firent 10,508 blessés, dont 63 passagers, 3,722 employés de la voie, 872 des stations, 3,472 des ateliers et 2,380 autres.

Le nombre des personnes tuées aux passages à niveau fut de 185, et celui des blessés 168, chiffres qui sont en augmentation marquée sur ceux de 1927, année où il n'y eut que 86 tués et 112 blessés. Cette augmentation est due presque uniquement aux accidents d'automobiles par les trains sur les passages à niveau tant de la ville que de la campagne.

Atrocité

Régina. — On a découvert dans les cendres d'une meule de foin brûlée près d'Allgrove, Sask., quatre cadavres carbonisés, ceux des époux Herman et de leurs deux filles. L'état de mutilation dans lequel sont les corps de la mère et des enfants fait croire à la police que Herman, devenu subitement fou, les a tués toutes trois, a placé leurs corps sur une meule de foin, y a mis le feu et s'est précipité lui-même dans les flammes.

Service postal aérien

Saskatoon. — M. J. A. Wilson, contrôleur de l'aviation civile et de passage à Saskatoon, annonce que le service de courrier aérien fonctionnera dans l'ouest dans un mois ou six semaines. Il paraît qu'il se trouve déjà à Edmonton 40,000 lettres marquées premier voyage: la plupart envoyées par des philatélistes.

Service aérien

Dawson City, Yukon. — Pour la première fois dans l'histoire du Yukon, Dawson City et les différentes parties à l'intérieur recevront cette année lettres et colis postaux de tout genre pendant tout l'hiver grâce au service aérien.

HOLLYWOOD. — Une explosion suivie d'un incendie a détruit le laboratoire de la Consolidated Film causant des pertes évaluées à 50 millions de dollars. Des cinquante personnes qui occupaient l'édifice seul un homme fut tué.

x x x

VANCOUVER. — Un épais brouillard a été la cause de la collision du "Marguerite", bateau du Pacifique Canadien, qui fait le service de Seattle à Vancouver, avec le "Princess Louise", allant de Vancouver à Victoria. Les deux bateaux ont été sérieusement endommagés. Il n'y eut aucune perte de vie.

x x x

WASHINGTON. — Les chefs du département de la Taxe sur le revenu à Ottawa sont arrivés ici pour étudier avec les représentants américains la possibilité d'un système d'exemption réciproque de certaines taxes sur le revenu payées par les résidents des deux pays.

Un beau voyage en Terre-Sainte

Un groupe de Canadiens prendront part, au cours de l'hiver prochain, au troisième voyage annuel qu'organisent les VOYAGES HONE aux pays d'Orient.

Il s'agit d'une croisière complète de la Méditerranée combinée avec la visite des Lieux-Saints, en Palestine. Ce voyage, qui se fera effectuera alors une croisière spéciale en Méditerranée.

L'itinéraire comprendra les endroits suivants: Ténériffe, Iles Canaries, Casablanca et Rabat, au Maroc; Gibraltar, Barcelone, en Espagne; Alger, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ile de Rhodes, Ile de Chypre, Alexandrette, Beyrouth; puis ce sera la visite sous la direction de la maison Hone, sera à peu près semblable à ceux des années passées.

Le départ se fera de New-York, le 12 février prochain, à bord du luxueux paquebot FRANCE, qui Syrie et la Palestine que l'on parcourera en automobiles particulières, avec visite de Baalbek, Damas, Capharnaüm, Tibériade, Cana, Nazareth, le Mont Thabor, Naplouse, l'ancienne Sichem, en Samarie, Jérusalem, Bethléem, la mer Morte, le Jourdain, la Vallée de Josaphat; l'Égypte avec séjour au Caire et excursion aux Pyramides; enfin départ d'Alexandrie pour la Sicile et Marseille, puis un séjour à Paris.

Il y aura en complément de cette intéressante tournée un voyage facultatif permettant de visiter, en plus de Rome, les principales villes d'Italie, de Suisse et de France. Le nombre des participants à ce voyage est limité et les personnes qui auraient l'intention d'y prendre part sont priées d'adresser, sans trop tarder, leur adhésion aux organisateurs, LES VOYAGES HONE, 33, rue Saint-Jacques-ouest, à Montréal.

MEYRONNE, Sask.

—M. Thuot, marchand général, a vendu dernièrement son stock de marchandises à une compagnie qui opère tout un système de magasins. Ainsi le seul magasin canadien-français vient de disparaître et a été remplacé par un Anglais. M. Thuot et sa famille seront sincèrement regrettés, à Meyronne, car ils se sont fait beaucoup d'amis. M. Thuot a été syndic de la paroisse pendant un terme, tandis que Mme Thuot a été présidente de la société des Dames de l'Autel, et tous deux ont fait largement leur part dans les œuvres paroissiales. Nous sommes portés à croire que ce n'est pas sans plus sans un certain regret que la famille Thuot quittera la paroisse de Meyronne, et nous leur souhaitons que leur nouveau champ d'action leur fournisse les mêmes opportunités que Meyronne.

—Lundi dernier, Alphonse Hamel a quitté les rangs des célibataires pour s'embarquer sur le bateau du mariage. On se demande pour quelle raison Alphonse est allé se marier à Régina: est-ce la peur du riz? Nous ne le savons pas. En tous cas Alphonse, bien-tôt bien! Nous t'attendons. Entre temps, nous lui souhaitons à lui ainsi qu'à Mme Hamel heureuse et longue vie. Mme Alphonse Hamel, a déjà été une paroissienne de Meyronne pour environ un an, ayant occupé une position dans le magasin de M. Thuot.

Le garage de Gérardin et Fortier subit des transformations qui en feront un établissement moderne. Il y a maintenant deux nouvelles pompes à essence. Le parquet est en béton, et une belle grande vitrine ornera la façade du bâtiment. Le garage occupe le plus bel emplacement du village, étant situé à l'entrée, sur le grand chemin Shaunavon-Assiniboia.

La première partie de cartes de la saison, organisée par Mmes Thuot, Thrunes, etc., a été un vrai succès; les recettes nettes étant de $105.00.

—Dimanche, le 3 novembre aura lieu ici un concert organisé par les dames de la paroisse. Il y a déjà quelque temps que les acteurs et actrices de la paroisse ont commencé les exercices et si on peut en juger par le programme, le concert ne le cèdera en rien aux autres concerts donnés dans le passé. Il y aura des chants en français et en anglais; [illegible], saynète, choeurs, etc. M. le curé s'est aussi assuré le concours d'un violoniste de renom et nous nous attendons à une salle comble. A nos amis des paroisses voisines nous envoyons une invitation très cordiale.

—M. et Mme Jos. [illegible] ont quitté Meyronne [illegible] à Lafleche où [illegible] exercer son métier de [illegible].

—M. Valcourt, de [illegible], est venu [illegible] [illegible] qu'il pourra [illegible] [illegible], et [illegible] Nous lui souhaitons la bienvenue [illegible].

[illegible] a [illegible] de [illegible] [illegible] jours afin de [illegible] son mari qui [illegible] de Cadillac.

Edouard Roy est parti dans l'Est avec un char de chevaux de travail. Nous lui souhaitons un bon et prompt retour.

Le Cartel. - Election des Délégués

AVIS est [illegible] au Public que les nominations pour l'élection d'un délégué représentant les sociétaires du "Saskatchewan Wheat Pool" dans le sous-district dont fait partie cette municipalité rurale seront reçues au Bureau-chef de la compagnie, "Wheat Pool Building", Regina, Saskatchewan, [illegible] pas plus tard que 5 heures p.m. mardi le [illegible] jour de novembre 1929.

Il est requis d'un délégué qu'il soit actuellement sous contrat de livrer son grain à la compagnie dans la forme prescrite par elle, qu'il ait sa résidence [illegible] le grain, [illegible] [illegible] dans le sous-district [illegible]. [illegible] de [illegible] que ses obligations comme délégué ou [illegible] le forcent d'habiter hors des limites de son sous-district.

Les mesures de nomination peuvent être [illegible], ou complétées [illegible] en compagnie avec d'autres copies à la disposition des comités locaux. Les feuilles [illegible] la nomination devront être signées ou [illegible] par les signataires de contrats en résidence dans le sous-district.

Tout groupe de dix signataires de contrat peut nommer un candidat à la délégation, indépendamment de tout meeting de nomination. Dans les confins d'un district, il n'y a pas de limite au nombre de candidats. Tout candidat nommé doit donner par écrit son consentement, ce qu'il peut faire en complétant la formule de déclaration sur la feuille de nomination et en apposant sa signature à l'endroit indiqué.

On peut se procurer des feuilles de nomination chez tout secrétaire d'un "Wheat Pool Committee", ou directement au Bureau chef de la compagnie.

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited
BUREAU CHEF : REGINA, SASK.

Activités du Cartel

—Les 21 et 22 octobre, des délégués du bureau des directeurs des cartels du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan assistèrent à une convention interprovinciale du Cartel du blé dans l'établissement du Cartel de blé à Winnipeg.

Durant le banquet, on présenta une montre en or à M. R.-B. Ramsay, en témoignage d'estime et de reconnaissance pour ses services très appréciables rendus aux Cartels du blé.

M. Ramsay est président du nouveau bureau de la Commission des grains.

Durant le temps qu'il a consacré au Cartel, il fut d'abord directeur du district no 1 du Cartel de la Saskatchewan, puis secrétaire et gérant général de l'Agence centrale de vente.

Le dernier jour, fixé pour les nominations des délégués approche rapidement. Nous rappelons aux retardataires qu'il leur faut se hâter. On n'acceptera aucun bulletin après le mardi 5 novembre, à six heures p.m.

L'assemblée annuelle des délégués des 160 arrondissements du Cartel de la Saskatchewan commencera le 5 novembre.

L'assemblée tiendra ses assises à Régina, dans l'établissement du Cartel.

Les commentaires au sujet des programmes de radio diffusés par les postes du Cartel CJRM nous porte à croire qu'ils sont très goûtés.

Dans le sud de la province les élévateurs du Cartel des élévateurs a reçu 87 pour cent de tout le blé du Cartel et 12.2 pour cent du blé des non-cartellistes. Jusqu'au 10 octobre, le Cartel des élévateurs a reçu de non-cartellistes.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

L'Europe et l'embargo canadien

D'après W.-J. Griffiths, de Londres, ancien chef exécutif dans le bureau du haut commissaire canadien, qui a fait de la culture autrefois à Emerson, Man., l'attitude de la Coopérative du blé canadien, qui écarte le blé du marché, dans l'espoir de lui voir atteindre le prix de $2.00 le minot, est une grave erreur de tactique qui porte préjudice aux meilleurs intérêts du Canada. La récolte des autres pays ne permet pas de croire raisonnablement qu'un tel prix sera jamais atteint.

Le résultat de cette action, a dit M. Griffiths en passant à Winnipeg, est déplorable pour les chemins de fer canadiens et désastreux pour les compagnies de transport sur les lacs. Les exportations du port de Montréal durant la saison n'ont été que de 75 millions de minots, alors que l'écoulement normal aurait dû être le double de cette quantité. Le chômage est déjà très sérieux chez les débardeurs du port de Montréal, et il va aller en augmentant.

La Coopérative dit que sa manière d'agir a été pleinement endossée par les fermiers de l'Ouest, dans l'espoir de faire monter le prix à $2.00 au lieu de $1.44. Mais les importateurs anglais ne veulent même pas payer le prix canadien actuel, car ils peuvent avoir du blé de l'Argentine à meilleur marché. D'un autre côté, la France a une récolte exceptionnellement bonne et n'aura pas besoin d'importer du grain étranger. L'Italie produit maintenant 75 pour cent du blé qui lui est nécessaire. L'Allemagne, la Hollande, la Belgique et la Suisse qui importaient autrefois de grandes quantités de blé canadien et américain, ont réduit beaucoup leurs achats.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LISIEUX, Sask.

— Le 21 octobre, réunion des Chevaliers de Colomb, à l'école du village. Plusieurs frères de Willow Bunch sont aux honneurs de leur [illegible]. Des discours furent prononcés par M. le curé, M. M. Plante, [illegible], Turgeon, C. [illegible], J. Paquette, O.-W. Chrétien, J. [illegible] fit du bon travail et ce n'est qu'à une heure avancée que [illegible] se retirèrent emportant un bon souvenir de cette veillée [illegible].

— MM. F. et Jules Mongrain sont partis pour la région de Prince-Albert pour y passer l'hiver.

— MM. Arm. et R. Préfontaine [illegible] à Flin-Flon.

— MM. Ardelle et G. Hinchcault ont [illegible] d'un voyage d'affaires à Winnipeg.

— M. le curé est allé bénir le mariage de M. Léo Roy, à Willow Bunch, le 22 courant.

— Notre pasteur achève sa visite paroissiale.

— M. [illegible] Mongrain est [illegible] place chez M. Irénée Bergeron, d'Assiniboia.

— M. R. Warren est rendu à Coal Lake.

— M. Beauregard, maître de Poste de Scout Lake, était de passage à Lisieux, mercredi dernier.

— Depuis quelque temps, nous avons trois trains par semaine venant d'Assiniboia, le lundi, le mercredi et le vendredi. C'est une amélioration notable pour les passagers et pour le service postal. Quand la compagnie du C. P. R. se décidera-t-elle à nous donner un agent de gare? Depuis bientôt trois ans que nous attendons!

PRUD'HOMME, Sask.

— Le R. P. Allard a visité notre pensionnat la semaine dernière.

Malgré les mauvaises récoltes de cet automne, le pensionnat compte 136 élèves externes et 80 pensionnaires.

— Beaucoup d'élèves se sont abonnés à la "Page écolière." C'est avec impatience qu'ils l'attendent chaque mois.

DUCK LAKE, Sask.

LES SOEURS DE LA PRÉSENTATION

Quel catholique qui, ayant habité la Saskatchewan depuis un certain temps, s'est tenu au courant du développement éducatif et religieux du pays, ne peut ignorer ce que nous devons — nous, surtout, les Franco-Canadiens — aux dévouées et excellentes institutrices que sont les religieuses de la Présentation.

Elles furent de bonne heure dans le champ; elles ont porté la chaleur du jour sans jamais fléchir sous le poids des difficultés et des épreuves.

Or, voilà que l'école Stobart, à Duck Lake, célèbre, le dimanche 10 novembre, le 25ème anniversaire de leur arrivée.

A cette occasion, les anciens et anciennes élèves sont très cordialement invités à se rendre, à cette date, à une amicale qui doit réunir maîtresses et élèves qui ont passé à l'école de Duck Lake durant ce quart de siècle.

Venez donc vivre durant quelques heures les beaux jours de l'Alma Mater et renouveler connaissance, raviver des souvenirs précieux et rendre hommage à celles qui, avec tant de dévouement et de renoncement, vous ont préparés pour la vie.

TITANIC, Sask.

— M. le curé Gérouard est allé passer quelques mois dans sa famille à Saint-Ours, P. Q. M. l'abbé Houle, de Rosthern, le remplace durant son absence.

— Deux parties de cartes, l'une chez M. Jean Robin et l'autre chez M. Pierre Poitras, ont remporté un grand succès. Les deux candidates sont très encouragées et le succès du bazar qui aura lieu le 6 et le 7 novembre est déjà assuré. Venez en foule à notre bazar les 6 et 7 novembre.

— M. Augustin Gauthier, de Marcelin, conduisait à l'autel Mlle Marie-Louise Bienvenue, fille aînée de M. et Mme Emmanuel Bienvenue, vieux pionniers de la paroisse. M. l'abbé Albert Houle bénit leur mariage et chanta la grand'messe. Un dîner fut servi chez les parents de la mariée auquel un grand nombre de parents et d'amis furent invités.

FAIRHOLME, Sask.

— Les gens de ce district sont si contents de leur sort qu'ils ont négligé de faire connaître la place aux familles canadiennes-françaises qui cherchent à améliorer leur condition. Néanmoins, quelques-unes sont venues et ont acheté des terres. Elles se demandent pourquoi un si bon district n'a pas été colonisé plus tôt. La raison en est que les fermiers ont, pour des raisons personnelles, fait de même.

La plus grande partie du terrain à vendre ici, appartient à la Compagnie du Pacifique Canadien, et se vend à des conditions de paiements si faciles que n'importe qui peut s'y établir. Le prix de ces terrains est de $[illegible] l'acre en moyenne.

Les avantages suivants devraient engager des familles catholiques à venir immédiatement avant qu'il soit trop tard.

Le sol est riche, très uni, et couvert seulement à quelques endroits de buissons, de sorte qu'il est aisé à cultiver. Il y a juste assez d'arbustes pour embellir la campagne et fournir du bois de chauffage et des poteaux pour clôturer. On l'appelle le pays [illegible] le pays des parcs.

L'herbe y croît en abondance, permettant ainsi aux cultivateurs de faire de la culture mixte avec succès. Bien que le blé Garnet, cette année, ait rapporté 40 minots à l'acre, du no 2, les fermiers persistent à faire de la culture mixte et progressent continuellement.

Le lac à la Tortue, situé à sept milles, abonde en poissons, et constitue aussi une belle place d'amusements durant l'été.

L'église de notre mission est payée et placée au centre d'un district riche. Plusieurs familles catholiques pourraient s'établir en deçà de dix milles du village. Notre belle paroisse, car notre église se remplit déjà de catholiques.

Comme il y a ici du très bon terrain à vendre à bon marché et près du chemin de fer, nous invitons les familles canadiennes-françaises à y venir et nous pouvons les assurer qu'elles ne seront pas désappointées.

Cet article ne contient que des faits évidents; et, sachant que plusieurs familles catholiques cherchent à s'établir [illegible] cherchent à s'établir, là où elles peuvent le faire avec peu d'argent comptant, ce que leur permet notre district, nous espérons que plusieurs gens en profiteront pour le faire dès maintenant.

WILLOW BUNCH, Sask.

— Mardi, le 22 octobre, à huit heures 15, M. Léo Roy unissait sa destinée à Mlle Lauréa Martin, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-A. Ménard, curé de Lisieux. M. le docteur H. Lavallée servait de témoin au nouveau marié et M. Georges Martin accompagnait sa fille.

Les Enfants de Marie firent les frais de la musique et exécutèrent avec beaucoup de talent et de succès de beaux chants de circonstance. Après la cérémonie, les nombreux invités se rendirent à l'hôtel Manoir, où un somptueux déjeuner leur fut servi.

Prenaient place à table du banquet, aux côtés des nouveaux mariés: M. et Mme Geo Martin, M. et Mme H. Lavallée, M. l'abbé Rougeau, curé, M. l'abbé M. Saint-Cyr, [illegible]. Cette réception dura [illegible] Martin, Mlle Gabrielle Wassbin, MM. Rolland, Hylène et Bernardin Roy; Albert, Roméo, Rosario, Lionel Martin, Benoit Bouchet; Mlles Alice et Antoinette Martin, Maura [illegible] et Lucie Lavallée, MM. et Mmes Walter Caldwell, William Martin et quelques autres invités.

Les jeunes époux sont partis vers onze heures en voyage de noces à Regina. Ils sont revenus joyeux et heureux et reçus [illegible]. A l'occasion de leur retour, M. et Mme Georges Martin avaient organisé en leur honneur une agréable soirée, à la salle des Chevaliers de Colomb, [illegible] d'une légère sauterie. La veillée fut des plus joyeuses et [illegible] se prolongea jusqu'à une heure avancée. Nous prions M. et Mme Léo Roy, d'accepter nos voeux sincères de bonheur.

[illegible] Mme A. Boireau, qui passa l'été chez son fils, M. E. Bellehumeur, a laissé [illegible]. Elle fera probablement un séjour de quelques mois à Willow-Bunch, ensuite elle ira passer quelque temps à Montréal, et de là elle se dirigera vers la Floride où elle doit passer les mois d'hiver.

Nous sommes toujours heureux de revoir Mme Boireau, nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'elle n'a demeuré pas plus longtemps de Verwood, M. Alphonse [illegible] ... elle compte plusieurs parents et de nombreux amis. Nul n'ignore le mérite de cette femme de bien, qui compte à la fondation et au progrès de notre paroisse. Arrivée dans l'ouest en 1880, elle demeura pendant quinze ans à Willow-Bunch.

Malgré son grand âge, elle jouit encore, apparemment de même, d'une excellente santé, et sa gaîté ne [illegible] nous garde et nous de nos [illegible] pas, tant beaucoup [illegible] toujours le bonheur de [illegible].

EDMONTON. — Un incendie qui détruisit la maison de M. Smith, résident du district de la Rivière-Sel'Lac, a causé la mort de [illegible], et de Mme [illegible], quatre ans, deux enfants de M. Smith.

DUBLIN. — Le premier ministre Mussolini a fait un bateau au personnel de l'ambassade italienne, ici, résultat apparemment de la disparition mystérieuse d'un code diplomatique secret des archives de l'ambassade.

OTTAWA. — Deux ministres viennent de partir pour l'ouest: MM. Charles Stewart, de l'Intérieur, et W. D. Euler, ministre de l'Agriculture. Ils prendront part à plusieurs assemblées politiques qui tiendra la première semaine dans l'ouest, la semaine prochaine.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

NOS AMIS LES CANADIENS

Par Jean Topri

— 1 —

CHAPITRE VIII

CHEZ LES CANADIENS

— Y va-t-on chez les Français? demanda Chomiak à son cousin, le lendemain, de bon matin.

— Hum! fit le Russe, un pli creusant son front. D'ailleurs, mon gars! Est-ce nous qui [illegible] cela?

— Mais, que serait-ce?

— Mais rien du tout! Les femmes sont-elles [illegible] C'est la Fa qu'il convient d'abord de savoir.

Les femmes, attentives, écoutaient.

— Je dis moi! sourit Boreas. L'idée d'aller chez les Français et de voir si les femmes canadiennes sont aussi bonnes et gentilles que leurs maris.

— Elles sont meilleures! affirma Mme le Russe, et travailleuses, et propres, et jolies. Cet hiver, quand mon dernier est arrivé, Mme Benoit est restée ici cinq jours entiers; elle m'a soignée comme si j'avais été une grande dame. Elle-même a deux ou quatorze enfants?

— Oh! Et en voilà les mains, Boreas épanouies.

Oui, les Canadiennes aiment les enfants. Mais aussi, quels jolis enfants elles ont! gras, gras, joufflus, pétillants de joie et de santé.

Ainsi, vers 10 heures, les bœufs du Russe s'acheminent placidement vers les domaines des Canadiens français. Sur le wagon familial, on avait ajouté un siège, un bout de planche large, sur lequel trônaient Chomiak Jean et sa femme.

L'air était délicieusement doux, le jeune soleil de la saison narrait [illegible] sur la vallée des rayons si caressants, si lumineux, que même les collines, les fermes, les bois les plus éloignés semblaient se rapprocher et se pencher aux yeux de nos voyageurs ravis.

La Russe, solennel, marchait à la tête, un petit fouet à la main. Il pressait le pas et de temps en temps, jetait un petit coup d'œil en arrière pour être bien sûr que le cocher le suivait. Les bœufs étaient à ses trousses; seul en tirant d'une force régulière et simple, ils trottinaient et poussaient la longue bête haut sur leur tolère [illegible]. Dans le traîneau, femmes et enfants caquetaient, riaient. Lorsque le convoi atteignit la clôture Benoit, il y eut une certaine sensation. Le qui [illegible] deux fillettes sur le plancher; les bœufs, avaient planté le garçon et s'enfuirent devant leur maître qui s'était retourné brusquement.

— On allons-nous? interrogea le conducteur; chez Joe Labelle, ou chez Benoit, ou chez M. Paquette? Ou bien voulez passer un peu partout?

— C'est M. Labelle qui nous a invités, répondit Boreas. C'est sa femme qui je veux voir.

— Il faut aussi voir Mme Benoit, dit le Russe d'un ton de commandement.

— All right! All right!

Et le cortège reprit sa marche triomphale. Chez les Benoit, la cour était vide et la maison muette. Seul un chien de garde aboyait sur le pas du logis. Après deux secondes d'hésitation, le Russe poursuivit sa route du côté de la ferme Paquette, qui se trouve le long de la côte, à un demi-mille plus à l'est. C'est les Bourgeois qui le desservent, par qu'ils étaient partis de leur et depuis longtemps.

Ils n'étaient pas encore en vue des bâtiments que déjà la grande barrière s'ouvrait devant eux, poussée par Mme Paquette, ses garçons et par [illegible] des plus gros.

— Par ici, Monsieur le Russe! Par ici, s'il vous plaît!

Puis, voici que tout un monde accourut: des femmes, des filles, des hommes, des garçons... M. Benoit, les Paquette, les Paquette et Mme Labelle et ses fillettes.

Et tout de suite, ce fut un bavardage animé, en français, en anglais, en russe, en ruthène, et le quiproquo, et les sourires d'anglais, le tout au sommet de gestes, et de grands sourires dont la sincérité n'était point douteuse.

Pauvre femme petite, frêle! fit Mme Benoit avec émotion en serrant Boreas contre elle. Vous êtes si loin, dites-moi donc, et donc est-elle?

— La Russe allait avait bien fait et s'y connaissait.

— Venez voir nos rejetons! invitait-elle. Les gars sont dehors, toute votre vie.

Boreas souriait, et bien qu'elle ne connut pas un mot de français, elle s'étonnait de comprendre, au ton que tout ce qu'on lui disait. Elle aussi parlait dans sa douce langue maternelle. Les deux âmes, trop nettes, vers [illegible] sous le prestige de l'entreprise auprès des amicales Canadiennes. Mme, cabroncé était heureuse trop altérée avec les voisins et les femmes qui s'étaient [illegible] de l'entendre.

— Il parle français! — chuchotaient les enfants. C'est peut-être un Canadien!

— Oui! Frappaient! s'écriait Mme Paquette. Il parle mieux que vous!

Chomiak était fier de pouvoir deviner aussi avec les Français. Cependant, lorsque tous, furent réunis dans la grande salle, et que les femmes, à la langue plus subtile, lui adressèrent la parole, il ne comprit pas d'abord. Ses oreilles, encore inexpérimentées, ne pouvant suivre la course [illegible] se succédant sur les mots, précipités qui ne semblaient comme des gazouillements de jeunes oiseaux.

Plusieurs fois il dut dire: "S'il vous plaît! Parlez lentement!" A deux reprises, il fit même tout dérouté. Voici comment de la fenêtre, qui apercevait dans le jardin, par-dessus la neige, des citrouilles de pas, restes de la dernière récolte, et un objet qui intriguait Chomiak.

— Comment donc appelez-vous cela? demanda-t-il à Mme Paquette.

— C'est un fantôme, Monsieur Chomiak.

— Quoi? un fantôme?

— Mais oui, un fantôme.

— Je croyais qu'un fantôme, c'était un mort, un revenant qui effrayait les vivants.

— Oui, sans doute! Mais celui-ci épeure les oiseaux.

— A Saint-Boniface, dit Mme Labelle, [illegible]. Les Sœurs du couvent appelaient cela un épouvantail.

— C'est cela! c'est cela! s'écria Chomiak, tout heureux de se retrouver. Au fond, c'est la même chose: un épouvantail, un fantôme, pour épeurer, épouvanter les oiseaux!

Un peu plus tard, Mme Paquette parlait d'un de ses petits gars, qui était toujours à "Jongler."

— Jongler? s'étonna, interrogeant Chomiak. Vous avez un garçon qui est jongleur?

Il se fait que cela [illegible] de notre au vent, et je crois aussi qu'il jongle dans son lit!

Que veut-il dire, Madame?

— Oh! des grimaces, des attitudes, des visages tous à tour le mettre, le petit coquin!

— Oh! je vois, souriait Chomiak, désappointé. Pauvre [illegible].

A part cela, tout alla bien dans la conversation. Le Français du Canada était parfaitement... au n'en pas, le Français de Hongrie et le parlait. Chomiak était content et intéressé Boreas, rayonnait, lui-même.

Il [illegible] qu'un le rejoignons cette belle langue pour que, dès ce jour, je puisse converser avec ces bonnes Canadiennes et devenir une Canadienne [illegible]!

Mais M. Paquette se leva, et son regard sérieux parcourut l'assemblée.

— Il est l'heure? annonça-t-il.

L'Heure, c'était 11 heures, l'heure de la sainte messe à Saint-Bernard, paroisse de Québec, d'où les Paquette étaient originaires. Depuis bientôt dix ans que ces quatre familles étaient installées au Nord-Ouest, tous les dimanches, elles se réunissaient ainsi chez les Paquette pour à cause du nombre de leurs enfants, avaient une chambre assez spacieuse pour contenir l'assistance.

Donc, comme c'était "l'Heure," tous se levèrent, et leur regard immédiatement chercha le grand Christ, appendu au mur blanc sur le fond de la salle. Les visages, tantôt si gais, avaient pris soudain une expression calme et sereine; les fronts et les genoux plièrent; les mains se joignirent, et pour quelques instants un silence religieux resta suspendu dans la place. Au-dessus de l'assemblée, Les Douze, gens, pieds, [illegible]... et si frappant la piétinée à grands coups, se mêlaient au point que leurs fronts touchaient presque le plancher.

Mme Benoit commença le chapelet, l'humble prière connue de tous. Pour chacun le rosaire, elle prononçait chaque mot distinctement, posément, et qui sonnait... les enfants. Les voix et les récitaient... firent... deux fois pour... des serments et l'ardeur... pour faire les... Mme Benoit s'arrêtait et les regardait. Les chants se succédèrent, [illegible] des Ave.

Le chapelet fut suivi des prières de la messe que M. Paquette, qui avait de l'instruction, lut dans son gros paroissien. Enfin, tous ensemble, ils chantèrent un long et beau cantique en l'honneur de la bonne sainte Anne, la grande thaumaturge du Canada.

Pourquoi Boreas a-t-elle tiré son mouchoir et essuyait-elle ses yeux? Elle pense à sa mère, peut-être, aux... près avec à cette heure à l'église du village, elle ... ... d'une beauté ... Le cousin ... le souper chez ... à l'hôtel, et puis que en retournant pour le "Nouveau Dimanche", à un sentir qu'il le reçut de, comme d'un ... suivant.

Midi avait sonné à la petite pendule appendue de Québec. Les ... vers ... Les Canadiennes ... empressées vers la cuisine, les filles courent à la table et aux assiettes ... déjà la grande ... Mme Benoit, ... disposait le beurre et ... que l'aide ... à ... habillée ... les ... de ... devra la ... dans ... la table ... délice.

Mais les Ukrainiens se regardaient et se parlent tout bas.

— Ils sont chez Albini! avait conduit Boreas à la Russe.

Déjà elle a pris son beau châle de son côté; elle le plie et va le poser... sur ses ... plant... quand Mme Paquette l'aperçoit et s'écrie étonnée:

— Non, non, Madame Chomiak, restez ici. Vous n'allez pas partir, parce que vous ... Vous ... dîner avec nous! Et vous aussi, M. Russe, et tous!

Et se tournant vers Chomiak:

— Dites-lui donc, cela ... vous leur, Monsieur Chomiak.

— Nous sommes trop, Madame Paquette! disait Boreas en mettant les mains sur les deux épaules de la bonne femme. Nous sommes trop! Et rien, à nous, alors ... Que la bon Dieu nous préserve de vous amis nous peu ... ce que vous avez.

Mme Paquette se tait a ... de bon cœur.

(A suivre).

Prince-Albert

Cérémonies de requiem à Prince-Albert.

En apprenant la mort de son vénérable métropolitain, Monseigneur l'évêque de Prince-Albert, qui venait d'arriver à Lebret, Sask., pour y conférer les saints ordres à un bon nombre de scolastiques oblats, se hâta de retourner dans sa ville épiscopale pour y chanter une messe de requiem.

Cette messe eut lieu hier matin, en la cathédrale de Prince-Albert. Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme était accompagnée de M. le curé Baillargeon comme prêtre-assistant; du R. P. Alfred, O. M. I., et de M. l'abbé Leclerc, comme diacre et sous-diacre d'honneur; de MM. les abbés Durand et Bertrand comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Forget agissait comme maître des cérémonies.

Outre un nombreux clergé, on remarquait au choeur Sa Grandeur Monseigneur Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, et Monseigneur Desaulniers, P. A., vicaire général du diocèse de Prince-Albert. Des religieuses de diverses communautés, les enfants de l'orphelinat, du couvent, de l'école séparée, et un grand nombre de paroissiens s'étaient fait un devoir de venir unir leurs prières à celles de leur évêque pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

S. G. Mgr Prud'homme prononça l'oraison funèbre, que nous reproduirons la semaine prochaine.

—L'Association des Femmes libérales, lors d'une réunion ont décidé d'organiser une réception spéciale à M. King, lors de sa visite à Prince-Albert le 4 novembre, lundi soir. M. King sera l'hôte distingué de l'Association au Masonic Temple. Tout le monde est invité.

—La semaine dernière, une assemblée groupa un nombre assez considérable de délégués libéraux de Shellbrook, Kinistino, Melfort, Tisdale et de la ville. Le principal orateur de la soirée fut M. George Spence, organisateur et directeur provincial du parti libéral.

Durant l'assemblée, les dates suivantes furent fixées pour les prochaines réunions libérales: Shellbrook, le 21 novembre; Prince-Albert, le 22 novembre; Tisdale, le 25 novembre; Melfort, le 26 novembre; Kinistino, le 27 novembre. A ces ralliements libéraux, le thème unique des discours et délibérations sera l'organisation du parti. Après ces assemblées, il y aura des conventions dans chaque district pour nommer les délégués qui devront prendre part à la convention générale du parti libéral de l'an prochain.

Politique

Kerr refuse de quitter son poste

Régina. — Quoique notifié de quitter son poste, M. W.-F. Kerr, bibliothécaire provincial, refuse de se rendre à pareille invitation. Il répondit à Howard McConnell, trésorier provincial, qui lui transmit l'ordre par téléphone, que cette manière de renvoyer les attachés aux fonctions gouvernementales n'était pas suffisante et qu'il exigeait un écrit.

D'autres changements seront effectués. La dernière rumeur annonce que l'office d'Imprimeur du Roi serait aboli et que ce dernier serait dorénavant chef bibliothécaire. S. S. Smith, employé comme statisticien au ministère de la Santé, serait aussi remercié de ses services et Chester Bain, du bureau de l'Imprimeur du Roi aurait reçu une invitation de donner sa démission.

La route du nord au sud

Saskatoon. — D'après le premier ministre Anderson, la grande route du nord au sud devrait passer par Saskatoon, en comprenant les villes de Régina, Moose-Jaw et Prince-Albert. Le premier objectif de cette route est de rendre service à la population de la province.

Le tracé de cette route sera effectué par les Chambres de Commerce des différentes villes. Si elles ne peuvent s'entendre, le gouvernement tranchera lui-même la question. Construire des routes dans une province agricole n'est pas chose facile, dit le premier ministre. Le gouvernement espère que la route no 1 qui va du Manitoba à l'Alberta sera terminée l'année prochaine.

Réunion des Chambres de Commerce

Saskatoon. — Lors d'une réunion des Chambres de Commerce des villes de Régina, Moose-Jaw, Saskatoon et Prince-Albert, tous les délégués se prononcèrent en faveur de la grande route.

La Chambre de Commerce de Saskatoon est en faveur d'une route passant par Chamberlain via Davidson et Dundurn et le no 12 à Saskatoon, puis de la sur le no 12 jusqu'à Prince-Albert. Une résolution en ce sens fut soumise au comité des Chemins par J.-J. Olmstead pour ensuite être présentée au gouvernement.

L'exécutif du Motor Club de Saskatoon réaffirma, lors d'une séance, la nécessité de routes carrossables en tous temps, pour éviter les nombreux accidents causés par les ornières, les chaussées, le gravier mal épandu et le manque de signaux.

Une tournée d'inspection de 2,500 milles

Régina. — M. C.-A. Stewart, ministre des chemins, vient de faire un voyage d'inspection de 2,500 milles à travers le Manitoba, le North Dakota et le Wisconsin. Le ministre n'a rien dit relativement à ses investigations dans les différentes places visitées. Cependant il a laissé savoir qu'il ferait des déclarations publiques à ce sujet.

Une école pour les sourds-muets

Régina. — M. Bryant, ministre des Travaux publics, vient d'annoncer publiquement que le gouvernement construira à Saskatoon une école pour les sourds-muets. Il y aura 16 classes, un auditorium, un gymnase, une salle de récréation et de bain, une relieure, une imprimerie, une menuiserie, une cordonnerie, des dépendances pour les bureaux de l'administration, la bibliothèque, les salles de lecture et à dîner, les dortoirs, l'hôpital, etc. Les frais de construction se monteront à $400,000 ou $500,000 approximativement.

Nouvelle route au Manitoba

Winnipeg. — M. W.-R. Clubb, ministre des Travaux publics du Manitoba, vient d'annoncer que le gouvernement provincial commencera immédiatement la construction de 125 milles de route de Mafeking au Pas. Les plans et devis, ainsi que les rapports préparés par les ingénieurs du département de la voirie, seront terminés assez tôt pour être présentés à la législature à sa prochaine session.

Les élections d'Ontario

Toronto. — Les élections provinciales de l'Ontario ont lieu aujourd'hui. Il y a 237 candidats nommés par les différents partis, tandis qu'il n'y a que 112 sièges à la législature.

Manifeste des communistes ontariens

Toronto. — Le parti communiste du Canada a publié il y a quelque temps un manifeste électoral dans lequel il demande aux ouvriers d'élire des candidats communistes pour progresser dans la lutte contre la classe exploiteuse des capitalistes et pour s'acheminer vers l'établissement au Canada d'un gouvernement d'ouvriers et d'agriculteurs, et d'édification de la société prolétarienne. Entre autres réformes: l'assurance gratuite contre le chômage, la semaine de travail de cinq jours et la journée de travail de sept heures, un salaire minimum de $25.00 par semaine pour tous les ouvriers, la compensation à cent pour cent pour tous les ouvriers, victimes d'accident du travail, un système d'assurance gratuite pour les malades, l'établissement de pensions d'un dollar par jour pour les ouvriers atteignant soixante ans, la suppression des impôts indirects, l'abolition du travail des enfants, l'établissement d'écoles pour les Canadiens de langue française aux endroits où ceux-ci en réclament.

Une perte pour les radicaux

Paris. — Dimanche avaient lieu les élections pour le renouvellement d'un tiers du Sénat. Les résultats indiquent des pertes sérieuses pour les radicaux-socialistes et autres partis de gauche. Radicaux-socialistes, 36 sièges, perte de 20; Union républicaine de gauche, 18; perte de 8; Radicaux, 17, gain de 11; Républicains de gauche, 11, gain de 5; Républicains socialistes, 12; Socialistes, 2.

Nouvelles

Roche Pinard vainqueur du concours oratoire international

On se rappelle la victoire que le candidat de Québec, M. Roche Pinard, remporta au concours oratoire national, à Toronto.

Représentant son pays au concours oratoire international tenu au commencement de la semaine, à Washington, E.-U., le candidat canadien remporta la première place sur les représentants de huit nations réunis devant des membres du corps diplomatique.

La Constitutional Hall, où se tenait ce concours était rempli par une foule d'au-delà de 3,000 personnes.

M. Herbert Shumann, d'Allemagne obtint la seconde place, et M. Roberto Ortiz Gris, du Mexique, la troisième.

Le Canada tout entier se réjouira de cet honneur qui rejaillit sur le pays tout entier et sur la province de Québec en particulier, qui participait à ces concours pour la première fois.

C'est une gloire pour la race canadienne-française qui est satisfaite de prouver encore une fois qu'elle est toujours la première lorsqu'il s'agit de l'honneur du Canada.

A la Légation canadienne de Paris

Mlle Marie Dufault, ex-secrétaire de l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture du Manitoba, et qui exerçait depuis deux ans un emploi important au ministère de l'Instruction publique de la Saskatchewan, vient d'accepter une situation à la Légation canadienne à Paris.

Elle s'est embarquée le 26 sur l'"Ascania" pour Paris.

Mlle Dufault est la fille de Mme A. Dufault, 83, rue Marion, Norwood, Manitoba.

M. S. Marion au Canadian Clubs de l'Ouest

M. Séraphin Marion, président de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, et membre du personnel des Archives nationales, vient d'être choisi comme conférencier officiel de la Fédération des Canadian Clubs.

M. Graham Spry, secrétaire international des Canadian Clubs, a fait la déclaration suivante: "Sous les auspices de l'Association des Canadian Clubs, M. Séraphin Marion partira dans le Nord Ontarien et dans l'Ouest du Canada. Les Canadian Clubs veulent de cette manière placer le point de vue canadien-français devant les auditoires anglo-canadiens de l'Ouest. Les liens d'amitié qui relient déjà les deux grandes races du pays seront par le fait même resserrés. Durant sa tournée M. Marion sera l'invité de huit Canadian Clubs dans le Nord Ontarien, sept dans le Manitoba, dix dans la Saskatchewan, douze dans l'Alberta; le conférencier adressera aussi la parole à de nombreux Canadian Clubs de Dames, ainsi qu'aux étudiants et étudiantes des High Schools et des écoles normales.

L'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'état et le docteur A.-G. Doughty, archiviste en chef, ont prêté leur chaleureux concours à cette entreprise qui fera comprendre à de nombreuses personnes qui n'ont pas l'occasion ou le moyen de visiter la capitale, l'importance et la nécessité des Archives nationales et l'intérêt intense de l'histoire de notre pays.

C'est le but de la Fédération des Canadian Clubs que d'encourager l'étude de l'histoire canadienne et l'estime réciproque des deux races.

Le secrétaire de l'Association, M. Graham Spry, a pris cette initiative. Il y a quelque trois semaines, M. Marion donnait une conférence au Château-Laurier, sous les auspices du Rotary Club. Parmi les invités d'honneur se trouvait M. Graham Spry, en sa qualité de secrétaire international des Canadian Clubs. Il fut vivement impressionné par cette conférence et conçut l'idée de la répandre à travers l'Ouest canadien. Il soumit son projet à l'exécutif de l'Association qui l'approuva incontinent."

M. Marion est avantageusement connu dans tous les milieux littéraires de la capitale. Il est l'auteur de volumes appréciés et de nombreux articles qui font autorité. Comme président de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, il a bien servi la cause des lettres canadiennes, et il continuera, sous peu, son travail dans l'Ouest.

M. Marion partira probablement la première semaine de novembre et sera de retour en décembre.

Des crucifix au palais de Justice

Québec. — Le shérif Lapierre a conféré avec le premier ministre à propos des crucifix, en ivoire qu'on fera installer dans toutes les cours de justice. Il n'y en a pas présentement et comme l'installation de ces magnifiques crucifix donnera lieu à une cérémonie religieuse, le shérif a voulu en parler à M. Taschereau. Cette installation se fera prochainement.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"